

347

MAI 2018

Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

*Montessuy fête
ses 50 ans!*

Page 09

Budget 2018

Page 13



www.ville-caluire.fr



04 RETOUR EN IMAGES

Chasse aux œufs

10 CALUIRE JEUNES

Choisis ton séjour d'été !

12 INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

C'est maintenant !



13 DOSSIER

Budget 2018

29 À VOS ASSOS

32 CALUIRE VILLE VERTE

Quand tout renaît,
c'est mai



34 CULTURE

Sélection ciné et bibliothèque

37 TRIBUNES

Majorité et opposition

39 AGENDA

Les événements à ne pas manquer



LE PLAN RÉGIONAL « MÉMOIRE ET TRANSMISSION » LANCÉ AU MÉMORIAL JEAN MOULIN

LE JEUDI 12 AVRIL DERNIER, LAURENT WAUQUIEZ, PRÉSIDENT DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES, S'EST RENDU AU MÉMORIAL JEAN MOULIN DE CALUIRE ET CUIRE POUR PRÉSENTER LE PLAN « MÉMOIRE ET TRANSMISSION ». CE PLAN VISE À SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES LIEUX DE MÉMOIRE DE LA RÉGION ET À RENFORCER L'ACTION PÉDAGOGIQUE DE CES SITES, NOTAMMENT À DESTINATION DES LYCÉENS. IL A ÉGALEMENT PRÉSENTÉ LA CARTE INTERACTIVE MEMORHA METTANT EN RÉSEAU LES 37 LIEUX DE MÉMOIRE DU TERRITOIRE LIÉS À L'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE. INTUITIVE ET ERGONOMIQUE, ELLE PERMET DE PRENDRE CONNAISSANCE DES SITES ET D'EXPLOITER LES MULTIPLES POSSIBILITÉS DE VISITE, PAR NATURE DE LIEUX, PAR DÉPARTEMENT, PAR PÉRIODE. LE MAIRE, PHILIPPE COCHET, EN A PROFITÉ POUR EXPRIMER SA RECONNAISSANCE EN VERS LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES QUI A ATTRIBUÉ UNE SUBVENTION DE 220 000 EUROS À LA VILLE POUR LA RÉFECTION DU MÉMORIAL.





CHÈRES CALUIRARDES, CHERS CALUIRARDS,

Selon le sondage IPSOS réalisé à Caluire et Cuire en décembre dernier, vous êtes près de deux tiers d'habitants (contre à peine la moitié pour la moyenne nationale) à penser que votre argent est bien géré par votre Municipalité et vous avez raison ! Sincère, responsable, respectueux, équilibré... telles sont, en effet, les qualités du budget 2018 de la Ville, adopté en Conseil municipal le 26 mars dernier.

0 % d'augmentation des taux d'imposition communaux et une place, chaque année maintenue et bien méritée, dans le top 5 des villes les plus vertueuses du Rhône et de la Métropole en matière de fiscalité locale, c'est la prouesse que nous réalisons depuis 15 ans à Caluire et Cuire, en dépit d'une constante diminution des moyens alloués aux collectivités territoriales, associée à une augmentation drastique des contraintes imposées par l'État.

Et parce que votre bien-être et votre qualité de vie demeurent sans conteste notre priorité, nous conjuguons la préservation de votre pouvoir d'achat avec la poursuite du désendettement de notre commune, le maintien des investissements et la stabilisation du montant des subventions versées aux associations caluirardes, grâce au strict contrôle de chaque euro dépensé.

Chaque jour, nous sommes fiers de vous servir, fiers de travailler pour une ville à nulle autre pareille.

#FiersDeCaluire !

Philippe Cochet
Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Vincent Amoros-Bessède — RÉDACTION Service communication — A. Ballet — S. Prada — H. Heurteau — J. Galland

PHOTOGRAPHIES Service communication — Fotolia — Freepik — L. Calistri — S. Thabouret — S. Sang

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE SPHÈRE PUBLIQUE

IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



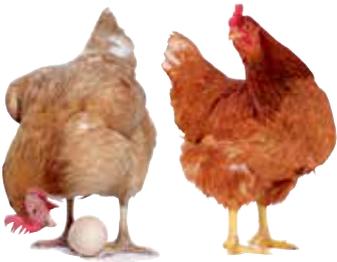
10-31-3162 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Retour en images

Chasse aux œufs

Du chocolat et des jeux

Lundi 2 avril dernier, ce sont plus d'un millier d'enfants âgés de 2 à 11 ans qui se sont retrouvés au parc des Berges de Saint-Clair pour participer à une nouvelle édition de la Chasse aux œufs. Comme le veut la coutume, ils sont partis à la recherche des œufs dissimulés, mais ont également pu participer aux diverses activités proposées : jeux en bois, parcours aventure, atelier de fabrication d'origamis, tyrolienne, etc. Une matinée chocolatée et conviviale à revivre en photos !



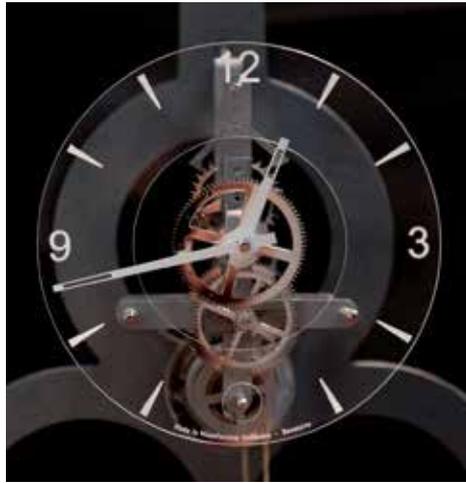
95 poules composteuses et pondeuses offertes par la municipalité !

C'est à l'occasion de la chasse aux œufs que les premières poules composteuses et pondeuses offertes par la Municipalité ont rejoint leur foyer le 2 avril dernier.



La mission de ces charmantes bêtes à plumes ? Aider leurs nouveaux propriétaires à réduire leurs déchets et leur fournir de délicieux œufs frais ! 45 foyers caluirards se sont portés volontaires pour accueillir deux poules dans leur jardin. *Rythmes* ne manquera pas d'aller les interroger d'ici quelque temps afin de recueillir leur témoignage sur cette belle expérience écocitoyenne !





Salon art et métiers Le talent à l'honneur

La 3^e édition du salon Caluire art et métiers s'est tenue début avril dans la chapelle Saint-Joseph à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art. Organisé par François Simon-Fustier, horloger et président de l'association Atelier des métiers d'art, en partenariat avec la Chambre des métiers du Rhône, le salon Caluire art et métiers a réuni une trentaine d'artisans de la région. Pendant trois jours, le public a pu admirer leurs œuvres et découvrir leur savoir-faire et leur métier. Retour en images...



Retour en images

La Grande Lessive®

Une vingtaine de structures caluirardes (crèches, écoles, etc.) ont participé à la dernière édition de la Grande Lessive® le 29 mars dernier.

Des cordes à linge tendues un peu partout dans la ville, sur lesquelles sont exposées des œuvres d'art... Tel est le principe de la Grande Lessive®, cette manifestation mondiale qui consiste à créer, un peu partout sur la planète, au même moment, de grandes œuvres d'art éphémères. **Retour en images sur les œuvres caluirardes...**



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



CRÈCHE BOULE DE GÔNES



GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BERTHIE ALBRECHT



BIBLIOTHÈQUE



MAISON DE LA PARENTALITÉ



GRUPE SCOLAIRE ÉDOUARD HERRIOT



MICRO-CRÈCHE LES CHÉRUBINS DE CALUIRE



CRÈCHE TOM POUCE



CRÈCHE LES GALETS DU RHÔNE ET ÉCOLE VICTOR BASCH

INSTITUT-MÉDICO-ÉDUCATIF L'ESPÉRANCE ET LES SITELLES



GRUPE SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE



Marie-Hélène Rouchon, adjointe à l'environnement, et le service Parcs et jardins **ONT ACCUEILLI UNE DÉLÉGATION DE LA VILLE DE LA TALAUDIÈRE**, située dans la périphérie de Saint-Étienne. Celle-ci tente actuellement de décrocher la 3^e fleur et souhaitait prendre exemple sur notre commune qui, inutile de le rappeler, détient 4 fleurs depuis 2015. C'est avec plaisir que l'élue et les jardiniers ont partagé leur expérience, prodigué de précieux conseils et présenté quelques-unes des réalisations emblématiques de la commune. Souhaitons à La Talaudière de rejoindre le clan des « 3 fleurs », et pourquoi pas bientôt, celui des « 4 fleurs » !



Caluire et Cuire a la chance d'accueillir sur son territoire de nombreux sportifs de haut niveau, confirmés ou en devenir, dans des disciplines variées. Ils véhiculent des valeurs telles que le dépassement de soi, le goût de l'effort, le respect de l'autre, et font ainsi figurent d'exemple, en particulier pour les plus jeunes, au sein de leur club et au-delà. Ils participent également au rayonnement et à la mise en valeur de notre ville. **LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ D'ATTRIBUER UNE AIDE FINANCIÈRE À DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU FIGURANT SUR LA LISTE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.** Le 7 avril dernier, ce sont ainsi 9 sportifs éligibles qui ont signé une

convention avec la Municipalité. En contrepartie du soutien financier de la mairie, ils s'engagent « à un comportement exemplaire en toutes circonstances » et à s'impliquer dans le monde sportif local, en particulier auprès des plus jeunes.

De gauche à droite : Damien Couturier, adjoint aux sports, Hugo Boucheron (aviron), Giovanni Mpetschi-Perricard (tennis), Alexis Guerinot (aviron), Franck Solforosi (aviron), Antoine Croute (hockey sur gazon), Jordan Broisin (ski paralympique), Paul Barbant (athlétisme paralympique), Thomas Chalumeau (hockey sur gazon) et Philippe Cochet, maire (Augustin Mouterde - aviron - absent de la photo)

50 rendez-vous à ne pas manquer pour les 50 ans de Montessuy !

Du 28 mai au 3 juin

À l'occasion de ses 50 ans le quartier Montessuy organise une semaine de festivités. Au total, ce sont **50 rendez-vous sportifs, culturels, artistiques et participatifs qui vous seront proposés gratuitement, dans tout le quartier !** Un événement convivial et fédérateur à ne pas manquer, pour les habitants du quartier et de toute la ville.

Portées par les riverains, les associations et les commerçants, et coordonnées par la Municipalité et l'association Vivre à Montessuy, les nombreuses animations qui vous seront proposées invitent à la rencontre et aux échanges. Elles mettent également en avant le dynamisme et la richesse patrimoniale, culturelle et humaine du quartier.

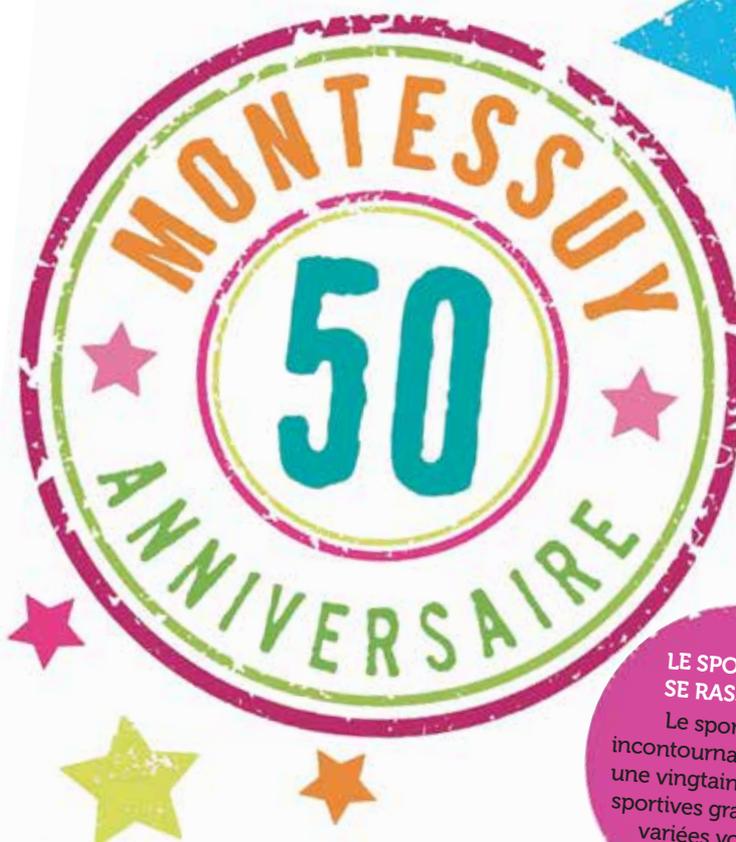
À LA (RE)DÉCOUVERTE DU QUARTIER

- **des balades urbaines** pour dépister les trésors cachés de la Voie verte, partir sur les traces des résistants ou découvrir une faune et une flore insoupçonnées.
- **des soirées** pour plonger dans la mémoire du quartier et tout savoir sur sa construction et ses trésors architecturaux, mais aussi pour se tourner vers son avenir.

DES LOISIRS À PARTAGER

Devenez pâtissier d'un jour, chantez au sein d'une chorale de 50 personnes, démontrez vos talents de joueur de pétanque, testez vos connaissances à travers le grand quiz des commerçants, partagez un repas, bougez au rythme de la musique... L'anniversaire de Montessuy vous offre 50 occasions de vous divertir et de vous amuser en famille, entre amis ou entre voisins ! ■

Retrouvez le programme complet des festivités à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur www.ville-caluire.fr
Inscription jusqu'au 18 mai : communication@ville-caluire.fr
ou 04 78 98 81 41



LE SPORT POUR SE RASSEMBLER

Le sport sera un incontournable de la fête : une vingtaine de séances sportives gratuites et très variées vous seront proposées...

ZOOM SUR

QUELQUES TEMPS FORTS DE LA SEMAINE

- Ateliers cuisine parents-enfants (dès 6 ans) - mercredi 30 mai et samedi 2 juin, de 14h30 à 17h - Carré Montessuy - Réservation obligatoire
- Soirée architecturale en présence des architectes Véronique Gagès et Thierry Roche sur l'histoire de la construction du quartier, avec la présentation de documents d'archives inédits et exclusifs - jeudi 31 mai, à 19h - École de Montessuy (98, rue Pasteur) - Réservation obligatoire
- Ciné plein air : projection du film *La La Land*, de Damien Chazelle - vendredi 1^{er} juin, 22h - Place Gutenberg - Entrée libre
- Feu d'artifice - Samedi 2 juin, 22h30 - Place Gutenberg.
- Brunch partagé : apportez l'une de vos spécialités culinaires à partager ! Dimanche 3 juin, à 12h30

ET BEAUCOUP D'AUTRES ANIMATIONS GRATUITES ENCORE !

Caluire Jeunes

Choisis ton séjour d'été !



ÉCHAPPÉE VERTE

- Du dimanche 8 au samedi 14 juillet
ou du dimanche 15 au samedi 21 juillet
- Pour les 10-15 ans
- 198 € / 228 €

LE CADRE

Le séjour a lieu au bord du lac de Devesset, situé en pleine nature, à 1100 mètres d'altitude, au nord de l'Ardèche (2 heures de Lyon).

TYPE DE COUCHAGE

Hébergement sous tente (matériel de camping fourni).

RESTAURATION

Le groupe sera autonome sur tous les repas.
Menus préparés en concertation avec les jeunes.

EFFECTIFS

15 jeunes et 3 animateurs

ACTIVITÉS AU PROGRAMME

Mini-golf, course d'orientation, baignade, balades à vélo, grands jeux, veillées animées...



Les échappées citoyennes

Les séjours sont désormais enrichis par la découverte de ce qui gravite autour des activités ou du lieu d'hébergement :

- l'environnement naturel,
- un échange avec les professionnels rencontrés,
- une action participative construite avec le groupe.

Ces séjours seront préparés avec les participants en amont lors d'une rencontre avec l'équipe d'animateurs.



INSCRIPTION

**Clôture des inscriptions
le samedi 23 juin 2018**

Caluire Jeunes

11, rue de l'Oratoire

04 72 27 05 13

caluirejeunes@ville-caluire.fr

ÉCHAPPÉE BLEUE

- Du dimanche 8 au samedi 14 juillet ou du dimanche 15 au samedi 21 juillet
- Pour les 10-15 ans
- 263 € / 305 €

LE CADRE

Le séjour a lieu à Duingt, un petit village situé sur la rive ouest du lac d'Anney, à deux heures de Lyon et... à 10 minutes à pied de la plage !

TYPE DE COUCHAGE

Hébergement sous tente (matériel de camping fourni).

RESTAURATION

Le groupe sera autonome sur tous les repas. Menus préparés en concertation avec les jeunes.

EFFECTIFS

15 jeunes et 2 animateurs

ACTIVITÉS AU PROGRAMME

Paddle, baptême de plongée, randonnées aquatiques (palmes, masque, tuba), balades à vélo, baignades, grands jeux, veillées animées...



PARTICIPE AUSSI AU WEEK-END « DESCENTE DE L'ARDÈCHE » !

- Les 2 et 3 juin, départ samedi 2 juin à 7h, retour dimanche 3 juin vers 19h
- Pour les collégiens et lycéens
- Tarif : 123 €
- Test d'aisance obligatoire

Descends l'Ardèche en canoë double pendant deux jours (7 heures de pagaie) et bivouaque au bord de l'eau. Tu découvriras en toute sécurité les aspects insolites des gorges, ses charmes cachés et les vestiges d'une présence humaine qui remonte à la nuit des temps. Séjour encadré par un guide labellisé « Gorges de l'Ardèche ».



CHANTIER LOISIRS

Tu souhaites t'investir pour ta ville, être acteur de tes vacances et partager un moment de groupe ? Participe pendant 10 jours à un chantier sur la commune. En contrepartie, tu pourras partir pendant 5 jours en séjour avec Caluire Jeunes.

- Pour les 14-17 ans. Réservés aux Caluirards adhérents de Caluire Jeunes
- Participation au chantier sur la commune : du 9 au 13 juillet et du 16 au 20 juillet (10 jours)
- Séjour : du 23 au 27 juillet
- 11 €

LE SÉJOUR

LE CADRE

Le séjour a lieu au bord du lac de Devesset, situé en pleine nature, à 1100 mètres d'altitude, au nord de l'Ardèche (2 heures de Lyon).

TYPE DE COUCHAGE

Hébergement sous tente (matériel de camping fourni).

RESTAURATION

Le groupe sera autonome sur tous les repas. Menus préparés en concertation avec les jeunes.

EFFECTIFS

14 jeunes et 2 animateurs

ACTIVITÉS AU PROGRAMME

Course d'orientation, mini-golf, balades à vélo, baignades, grands jeux, veillées animées...



Inscriptions périscolaires 2018-2019

C'est maintenant !

Les inscriptions aux temps périscolaires et à Caluire Juniors pour l'année scolaire prochaine sont ouvertes ! Si vous souhaitez que vos enfants y participent, ne tardez pas, les inscriptions sont ouvertes depuis le 2 mai et s'arrêteront le 29 juin !

**DATE LIMITE
D'INSCRIPTION :
VENDREDI 29 JUN 2018, À 17H**

→ Les inscriptions sont **OBLIGATOIRES** si vous souhaitez que vos enfants participent aux temps périscolaires et à Caluire Juniors.



À quoi correspondent les temps périscolaires ?

- Temps d'accueil avant la classe, de 7h30 à 8h30,
- pause méridienne, de 12h à 14h,
- temps d'accueil après la classe, de 16h30 à 18h,
- temps d'étude dirigée, de 16h30 à 18h.



INSCRIPTIONS À CALUIRE JUNIORS (LES MERCREDIS)

→ LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES DEPUIS LE 2 MAI

Les modifications des inscriptions seront possibles tout au long de l'année, dans le respect des conditions stipulées dans le règlement.



INSCRIPTION AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

→ DU 2 MAI AU 29 JUN, 17H

La Ville vous demande d'effectuer cette démarche dès maintenant, afin de pouvoir organiser au mieux la rentrée de vos enfants. Constituer les équipes d'animateurs, planifier des activités, gérer l'accueil et la sécurité des enfants demande du temps et de la réflexion.

ATTENTION, une pénalité de 50 euros est appliquée en cas d'inscription hors délais à la restauration et aux activités périscolaires, sauf dans les cas suivants :

- Un changement de situation personnelle ou professionnelle (un justificatif écrit vous sera demandé).
- L'enfant ne remplit pas les conditions d'inscription au 3 septembre 2018. L'inscription sera possible lorsque les conditions seront remplies.

À partir du 20 août 2018, vous pourrez apporter des modifications aux inscriptions enregistrées, dans le respect des conditions prévues au règlement.



LES AVANTAGES DU PORTAIL CITOYEN

La Ville vous propose de créer un compte citoyen et d'y activer votre espace famille afin de gérer vos inscriptions plus facilement.

Voici les avantages :

- Les informations que vous enregistrez sur votre foyer (adresse, nombre d'enfants, etc.) sont mémorisées afin que vous n'ayez pas à recommencer à chaque démarche.
- Vous pouvez modifier directement les jours d'inscription de vos enfants aux temps périscolaires (dans la limite des dates imposées par le calendrier et dans le respect du règlement intérieur).

Se créer un compte citoyen

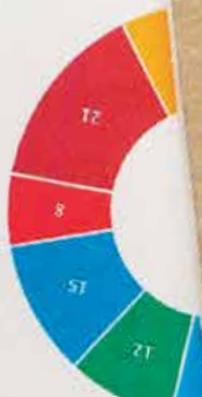
Rendez-vous sur www.ville-caluire.fr puis cliquez sur « Vos démarches » et sur « Démarches pour vos enfants ». Cliquez ensuite sur « Vous n'avez pas encore de compte ? » et suivez les instructions.

Service SimpliCité • 04 78 98 88 00 • simplinite@ville-caluire.fr

DOSSIER SPÉCIAL

BUDGET 2018

- > Plus d'investissement
- > Des dépenses maîtrisées
- > Des services de qualité
- > Pas d'augmentation des taux d'imposition
- > Un endettement réduit



LE MOT DE

Nathalie Mérand-Delerue

Adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion.



“ Une nouvelle fois, nous sommes parvenus à élaborer un budget responsable, respectueux de l'argent public, et bien sûr, sincère et équilibré.

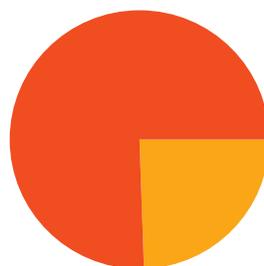
Pourtant, le contexte économique et politique actuel ne nous a pas facilité la tâche. La baisse des dotations de l'État a fait perdre la moitié de sa dotation à la commune depuis 2014 et la réforme de la taxe d'habitation se traduit par une incertitude quant aux futures recettes de cet impôt, qui représente pourtant une source très importante de revenu pour la ville. Pour 2018-2019, le montant de la taxe d'habitation est garanti par l'État, mais rien n'a été annoncé pour les années suivantes.

Élaborer ce budget a été un travail de précision et de longue haleine. Tout est calculé à l'euro près ! Nous travaillons depuis plusieurs mois avec l'ensemble des services municipaux pour trouver des solutions nous permettant de maîtriser les dépenses tout en continuant à tenir nos engagements, à savoir, préserver le pouvoir d'achat des Caluirards en n'augmentant pas les impôts locaux, désendetter la commune et préserver la qualité de vie des habitants grâce à des investissements pertinents. Encore de beaux projets en perspective pour 2018 ! ”

LE BUDGET 2018

Montant total du budget 2018

58,1 millions d'€ dont :



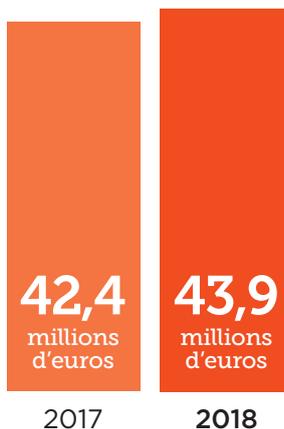
→ **43,9 millions** en fonctionnement

→ **14,2 millions** en investissement

Évolution du budget par rapport à 2017

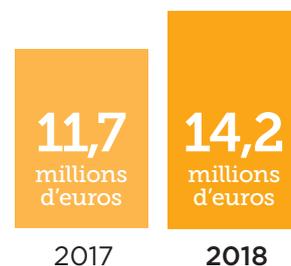
FONCTIONNEMENT

+ 3,5 %
+ 1,9 % (hors opérations d'ordre purement comptable)



INVESTISSEMENT

+ 21 %



CHIFFRE CLÉ

1,49 million d'euros alloués aux associations (hors CCAS). Un montant stabilisé par rapport à 2017 auquel il faut ajouter les subventions en nature (mise à disposition de locaux, de matériels, de personnel, etc.).



FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Le budget se présente en deux parties, chacune étant composée de recettes et de dépenses.

BUDGET DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT Pour assurer le quotidien et les affaires courantes	INVESTISSEMENT Pour préparer l'avenir
Recettes = Dépenses	Recettes = Dépenses

→ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : ASSURER LE QUOTIDIEN

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien et concerne le fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent par exemple aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurants scolaires, centres de loisirs...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État...

Les dépenses de fonctionnement sont notamment constituées de l'entretien des bâtiments communaux, des achats de matières premières et de fournitures, des subventions versées aux associations, des salaires du personnel municipal, etc.

> LA SECTION D'INVESTISSEMENT : PRÉPARER L'AVENIR

La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des recettes ou dépenses à caractère exceptionnel.

Les recettes d'investissement correspondent par exemple à des taxes perçues en lien avec les permis de construire ou à des subventions d'investissement perçues.

Les dépenses d'investissement d'une ville regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, des études et travaux de construction et rénovation d'équipements publics. C'est au travers de sa politique d'investissement qu'une municipalité infléchit durablement le futur de sa ville.

Les objectifs du budget 2018

Le budget 2018 a été construit dans la poursuite des objectifs suivants :

- **pas d'augmentation des taux d'imposition communaux,**
- **maîtrise de la masse salariale, pour ce qui dépend de décisions communales,**
- **maîtrise des charges de fonctionnement,**
- **réduction de l'encours de dette.**

Les principes de sincérité et d'équilibre

Contrairement à l'État, les communes ont l'obligation d'élaborer un budget sincère et en équilibre.

SINCÉRITÉ : les dépenses et les recettes inscrites au budget doivent être estimées avec exactitude et en l'état de connaissance des éléments au moment du vote du budget

ÉQUILIBRE : les recettes sont strictement égales aux dépenses.

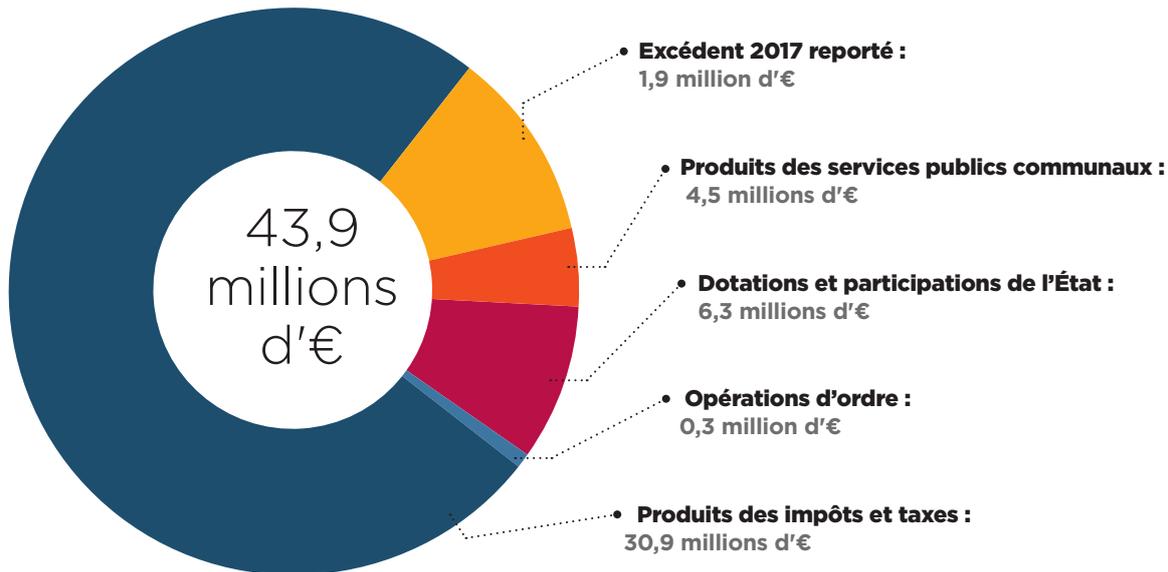
Une ou des décisions modificatives (DM) peuvent être prises en cours d'exercice lorsque des nouvelles informations génèrent des modifications impactant le budget.

Qu'en est-il de la dette ?

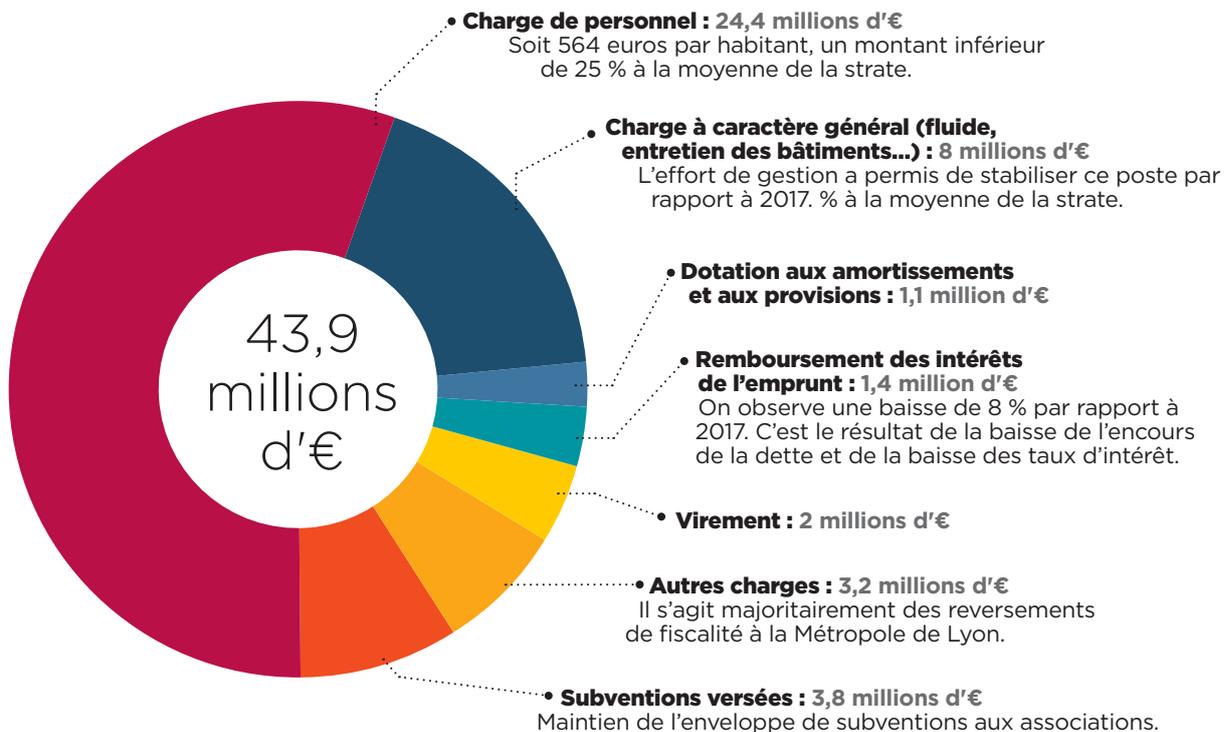
Grâce à des économies réalisées sur son fonctionnement et à une gestion active de son patrimoine, la Ville de Caluire et Cuire peut financer directement la grande majorité de ses investissements et n'a recours à l'emprunt que pour financer environ un tiers de ceux-ci. Par ailleurs, la Ville a fait le choix raisonnable d'emprunts à taux sécurisés, bas et non toxiques. **Ainsi, l'encours de dette de la Ville est passé de 49 M d'euros en 2014 à un peu moins de 45 M d'euros fin 2017.**

LE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement





ZOOM SUR LA FISCALITÉ LOCALE

La fiscalité comprend la taxe d'habitation et la taxe foncière. C'est la plus importante source de recettes des communes. Elle représente 70 % des recettes de fonctionnement de la Ville de Caluire et Cuire.

→ QUI PAYE LES IMPÔTS LOCAUX ?

- **La taxe d'habitation** : tout propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit d'un logement (résidence principale ou secondaire) au 1^{er} janvier de l'année de prélèvement.
- **La taxe foncière** : les propriétaires de biens immobiliers (bâti ou non bâti).

→ COMMENT EST CALCULÉ LEUR MONTANT ?

Le calcul prend en compte trois éléments :

- 1. La base d'imposition** : il s'agit de la valeur locative cadastrale. Cette valeur est déterminée par les services de l'État, en fonction du confort, des caractéristiques de votre logement et de son environnement. Elle est revalorisée chaque année par l'État. Elle correspond au loyer théorique s'il était loué dans des conditions normales.
- 2. Les taux** : ils sont votés chaque année par les collectivités concernées par la taxe.
- 3. Les abattements et exonérations** : il existe un abattement général à la base, pour tous, puis des abattements accordés à certains contribuables, liés par exemple au nombre de personnes qui composent le foyer ou à des difficultés particulières (ressources financières faibles...).

LE CALCUL

Montant de votre impôt =
 [(base d'imposition - abattements sur la valeur locative moyenne)
 x taux votés par les collectivités]
 + frais de gestion de l'État

→ RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION : QUELLES CONSÉQUENCES

La loi de finances pour 2018 instaure, sous condition de revenus, le dégrèvement annoncé de la taxe d'habitation due pour les résidences principales.

Ce dégrèvement sera progressif pour les personnes concernées.

- 30 % en 2018
- 65 % en 2019
- 100 % en 2020

À terme, un tiers des Caluirards continuera à la payer, soit une part plus élevée que la moyenne nationale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

904 euros/an sont dépensés par habitant pour les charges de fonctionnement (gestion courante). C'est 37 % de moins que la moyenne des communes comparables (1426 euros).

L'augmentation des dépenses de personnel, largement due à des décisions de l'État

Cette année encore, la Ville doit absorber l'impact des choix imposés par l'État en matière de personnel, avec notamment la revalorisation des carrières, l'augmentation des cotisations, la compensation obligatoire de la hausse de la CSG et les créations de postes liées à la mise en œuvre de nouvelles obligations pour les collectivités locales ou de transfert de compétences (dépénalisation du stationnement, prise en charge des PACS et papiers d'identité, la loi relative au Silence vaut acceptation...).

De fait, les charges de personnel prévues au budget 2018 sont en progression de 1,9 %. 84% sont dues aux décisions que l'Etat impose aux communes sans concertation et seulement 16% relèvent de décisions propres à la Ville.

CHIFFRE CLÉ

69 %

des Caluirards estiment que la Ville utilise bien l'argent des impôts locaux.

La moyenne au niveau national est de 51 %.

IMPÔTS LOCAUX :

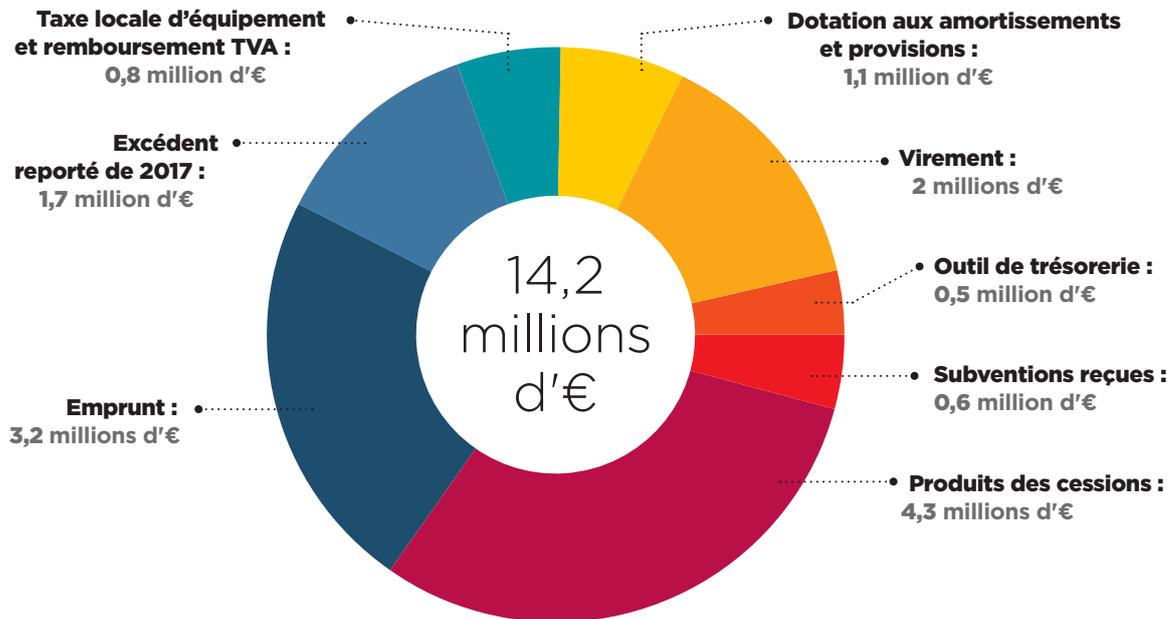
0 %

d'augmentation des taux communaux depuis 15 ans !

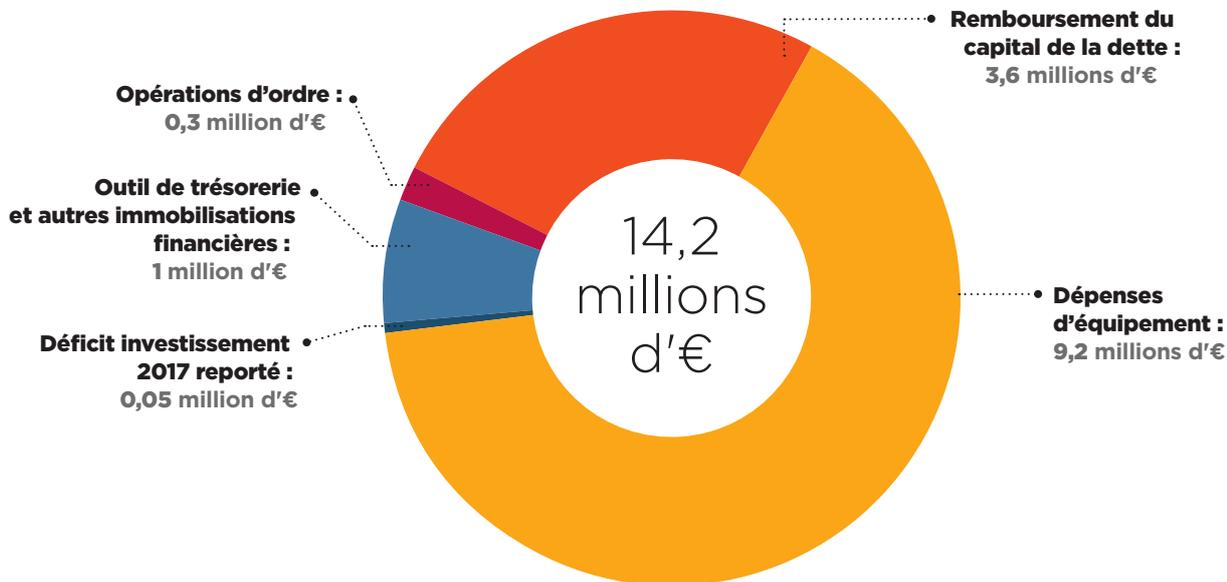


L'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement



Les dépenses d'investissement



LES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR 2018

→ LA QUALITÉ DU PATRIMOINE COMMUNAL

- **Agenda accessibilité programmée :** 2 515 K€ dont près de 90 % sur les groupes scolaires. Il s'agit principalement de la poursuite des travaux de rénovation de la maternelle et de la réhabilitation de l'élémentaire du Groupe scolaire Montessuy.
- **Performance des bâtiments :** 455 K€.



→ LA SÉCURITÉ URBAINE

- **Modernisation de l'éclairage public :** 250 K€ axés sur les économies d'énergie.
- **Vidéoprotection :** 60 K€ afin de poursuivre le maillage de ville pour les sites non encore équipés.
- **Sécurisation des biens et des personnes :** 223 K€ qui comprennent notamment le déploiement de clôtures dans certains groupes scolaires ou équipements sportifs.



→ LES PROJETS URBAINS ET CADRE DE VIE

- **Quartier Montessuy :** 1 363 K€ affectés à l'aménagement des espaces publics de l'îlot ouest du secteur Montessuy-Pasteur, en lien avec l'ensemble des travaux réalisés sur ce quartier.
- **Financement du logement social :** 335 K€.
- **Espaces publics :** 420 K€ affectés à la création d'une aire de jeu sur le parc des Berges (Saint-Clair), à la valorisation et la mise en accessibilité du bois de la Caille.



→ LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

- **Acquisitions foncières :** 107 K€ en lien avec la stratégie patrimoniale globale de la Ville.
- **Préemptions commerciales :** 50 K€ dans le cadre du schéma commerce.

→ LA MODERNISATION DES MOYENS DES ÉCOLES

- **Numérique à l'école :** 201 K€ pour le déploiement de tableaux numériques dans les écoles publiques de la ville.

→ LA PERFORMANCE DES MOYENS GÉNÉRAUX DE LA COLLECTIVITÉ

- **Moyens informatiques et matériels nécessaires à un fonctionnement optimum des services :** 762 K€.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville autofinance **70 %** de ses dépenses d'investissement.

La plupart de nos écoles ont été construites il y a **50 ans**, leur rénovation coûte environ **3 à 4 M€ par école**. Il y a 10 groupes scolaires.

La Ville va équiper de tableaux numériques sur **deux ans** (au lieu de trois) toutes les écoles primaires publiques.

La recherche de financements externes

Pour chaque projet mené par la collectivité, une réflexion est systématiquement menée sur la recherche de financements externes. À titre d'exemple, les projets concernant le Mémorial Jean Moulin ou le réaménagement du bois de la Caille ont reçu une subvention de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Le document officiel répertoriant toutes les recettes et les dépenses prévues par la Ville de Caluire et Cuire pour 2018 est téléchargeable sur le site de la Ville : www.ville-caluire.fr



Demande de copie d'actes : attention aux arnaques !

De nombreux sites internet proposent de vous délivrer des actes d'état civil contre rémunération. Ce service est pourtant assuré gratuitement par toutes les mairies ! On ne le dira jamais assez, sur Internet, la vigilance est de mise !

Vous avez besoin d'une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès ? Adressez-vous directement à la mairie concernée, celle de Caluire et Cuire par exemple, si l'événement a eu lieu dans la commune.

DÉMARCHES EN LIGNE

Pour vous simplifier la tâche, la mairie de Caluire et Cuire vous propose de faire cette démarche sur internet. Si vous choisissez cette option, assurez-vous de bien vous diriger vers le portail citoyen de la mairie !

En effet, de nombreux sites commerciaux vous donnent l'impression d'être des sites officiels de l'administration alors qu'il n'en est rien. Ces sites se contentent de faire à

vos frais la demande d'acte auprès de votre mairie et vous font payer ce service un prix parfois exorbitant. Dans le meilleur des cas, vous recevrez les documents après un délai plus ou moins long, dans le pire des cas, vous ne recevrez jamais ces documents... De plus, avec cette technique, ces sites internet récupèrent vos données bancaires, ce qui est plutôt fâcheux.

Avant de commencer votre démarche, assurez-vous donc de bien être sur le site internet de la mairie. Pour Caluire et Cuire, rendez-vous **sur www.ville-caluire.fr** puis cliquez sur « mes démarches ». Vous allez être redirigé vers le Portail citoyen de la Ville, contenant le logo de la mairie en haut. ■





Écrivain pour le public

Dans l'offre du Centre communal d'action sociale (CCAS) à destination des Caluirards, un nouveau service : l'écrivain public qui aide à rédiger et mettre en forme les courriers indispensables de la vie courante.

Sylvie Foissey n'a pas tardé, juste après sa retraite de professeur de français, à se remettre bénévolement à l'ouvrage. Besoin de rencontrer et servir les autres, de mettre ses compétences à leur disposition, de bien utiliser une partie de ce temps désormais disponible... Pas étonnant dès lors de la retrouver au sein du CCAS dans la fonction d'écrivain public. Une mission régulière que la structure municipale a souhaité mettre en place au profit de Caluirards en quête d'aide et de conseils épistolaires.

Environ deux fois par mois, Sylvie vient au CCAS pour rédiger, en leur présence, les courriers des demandeurs. Toutes sortes de courriers, de la lettre de candidature pour un emploi à la demande d'admission en résidence pour personnes âgées, voire des lettres plus personnelles. Le service est très utile pour celles et ceux qui ne maîtrisent pas les codes du langage, qui ne parlent ni n'exploitent aisément la langue. L'aide à la mise en forme et en page informatique est également sollicitée.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de se renseigner et de s'inscrire auprès du CCAS qui validera la demande en fonction du projet et fixera un rendez-vous, certains mercredis entre 14h et 17h. Pour des instants de production de courriers, mais aussi d'écoute et d'échanges précieux, autour des documents à rédiger... ■

Inscription sur rendez-vous uniquement à l'accueil du CCAS ou par téléphone au 04 78 98 80 84

Recensement 2018 : un bon cru

Le recensement 2018 vient de s'achever et les huit agents chargés de la collecte sont venus présenter au maire de Caluire et Cuire les résultats de leur collecte. Le recensement s'est déroulé du 18 janvier au 24 février et a porté sur 1670 logements tirés au sort. Les agents ont atteint leur objectif puisqu'ils ont obtenu le beau score de 97 % de résultats.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

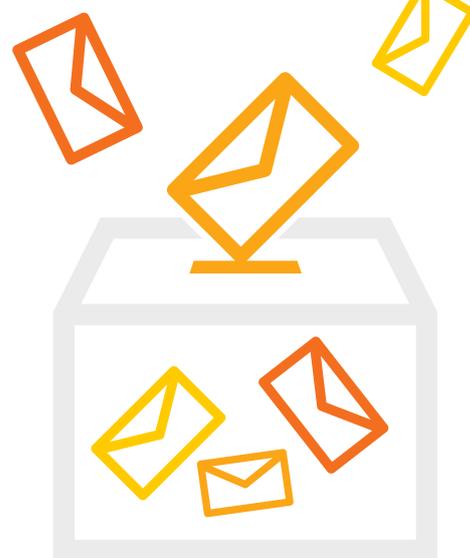
Les résultats du recensement permettent d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins des habitants (nombre de crèches, d'établissements scolaires...) Rappelons que participer au recensement est une obligation légale (loi n° 51-711 du 7 juin 1951) et un acte civique. Merci à toutes les personnes ayant participé à la campagne 2018 et aux agents recenseurs! ■



43 157

C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS RECENSÉS
À CALUIRE ET CUIRE EN JANVIER 2017.
RENDEZ-VOUS DANS QUELQUE TEMPS POUR
CONNAÎTRE LES CHIFFRES 2018.

Vous aimez Caluire et Cuire ? Participez aux décisions qui la concernent !



Toujours plus proches de vous, le maire de Caluire et Cuire, Philippe Cochet, et son équipe multiplie les occasions de vous donner la parole : permanences municipales du lundi soir, rendez-vous mensuels *Les élus à votre rencontre*, rencontres de quartier, sondages... Désormais, la Municipalité souhaite également organiser régulièrement des concertations sur les sujets qui vous intéressent, sur le modèle de celle qui a porté sur les rythmes scolaires.

La Grande concertation sur les rythmes scolaires qui vient de s'achever a été un véritable succès. 65 % des familles ont répondu aux questionnaires distribués dans les écoles et de nombreuses personnes ont participé aux différentes rencontres organisées par la Municipalité dans le cadre de la concertation (réunions, conférences, ateliers). Après sept mois d'échanges et de discussions, la concertation a abouti à un consensus et la Municipalité a pu

prendre une décision éclairée concernant l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine (voir *Rythmes* n°346 - avril 2018).

Le succès de cette concertation montre, s'il en était besoin, que les Caluirards ont leur mot à dire!

C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'organiser de nouvelles concertations sur des sujets qui vous tiennent à cœur et que vous aurez choisis. ■



CHOISISSEZ LE SUJET DE LA PROCHAINE CONCERTATION !

Selon vous, quel devrait être le sujet de la prochaine concertation organisée par la Municipalité ?
Donnez votre avis à l'aide du formulaire ci-dessous :

Nom:

Prénom:

Adresse postale:

Adresse mail:

Téléphone:

SELON VOUS, SUR QUEL SUJET DEVRAIT PORTER LA PROCHAINE CONCERTATION :

.....
.....
.....

*Bulletin à découper et à retourner complété à : Cabinet du Maire • Mairie de Caluire et Cuire
Place du docteur Frédéric Dugoujon • BP 79 • 69 642 Caluire et Cuire Cedex*

La Municipalité vous remercie de votre participation !



LE BOURG

Zoom sur le marché du soir

Faire son marché en sortant du travail, en revenant de l'école avec les enfants ou après la sieste de l'après-midi, c'est pratique ! Saviez-vous que c'est possible à Caluire et Cuire ?

Créé en 2010, le marché du mardi soir s'est rapidement fait une place au cœur du bourg et dans les habitudes des riverains. Chaque mardi, il s'installe de 16h à 20h sur le parking des Anciens combattants d'Afrique du Nord (le long de l'avenue Pierre Terrasse). Sa taille raisonnable garantit une convivialité et une tranquillité appréciées, tout en assurant une offre diversifiée et complémentaire. De l'apéritif au dessert, en passant par l'entrée, le plat principal et le fromage, vous pouvez acheter de quoi préparer un repas complet. Que vous soyez du quartier ou non, n'hésitez pas à faire une halte au marché du mardi soir et faites le plein de bonnes saveurs! ■



Commerçants présents sur le marché du mardi soir dans le Bourg

M. Ceddia : **charcutier**
 M. Barraud : **rôtisseur**
 Mme Bocquet : **fromagère**
 M. Carret : **primeur**

Mme Partouche : **primeur**
 M. Morad : **fruits secs**
 M. Soudan : **miel et condiments**

VASSIEUX

Le chemin de Crépieux à l'étude

La Métropole de Lyon, à la demande de la Ville de Caluire et Cuire, a inscrit dans sa programmation de travaux le réaménagement du chemin de Crépieux. Enfin, les études vont pouvoir démarrer, la Métropole a nommé un chef de projet pour suivre cette opération importante.

L'objectif de cette étude est notamment de définir les habitudes, les besoins et les difficultés des riverains et des usagers de cette voie, afin de prévoir les aménagements qui permettront d'améliorer leur quotidien. L'avant-projet envisage notamment la réfection de la chaussée, la

sécurisation des cheminements piétons, la création d'une piste cyclable, l'enfouissement des réseaux, l'amélioration des carrefours... L'étude permettra de définir avec exactitude l'ensemble des travaux à prévoir. *Rythmes* ne manquera pas de vous tenir informés de ses conclusions et des aménagements programmés. ■



Hospi-hôtel

L'Infirmierie protestante fait partie des établissements de santé qui expérimentent un nouveau service qui peut s'avérer très utile aux patients : l'Hospi-hôtel. Présentation.

Une intervention prévue tôt le matin? Un retour à la maison différé au lendemain d'une intervention ambulatoire, pour un motif personnel ou pratique? L'Infirmierie protestante propose une chambre au sein de la clinique, selon la formule d'un accueil hôtelier, avec ou sans restauration, et à bas prix (20€ la nuit), pour pourvoir à ces besoins. On est là au sein de l'établissement, mais comme client hôtelier. Avec l'avantage de ne payer qu'une somme modique, de concourir à une meilleure gestion des actes ambulatoires et

à une concentration des moyens infirmiers vers les personnes à soigner, et de réduire les risques d'infections nosocomiales.

Deux chambres sont d'ores et déjà opérationnelles et deux autres le seront en septembre afin de compléter ce dispositif expérimenté sur 2 ans, appelé à se développer ensuite dans tous les hôpitaux de France.

Ce service est complété, à l'Infirmierie protestante, par la solution Maela, logiciel de suivi du patient, qui permet à celui-ci de préparer son séjour et d'effectuer son

suivi après séjour depuis son smartphone, à tout moment et où qu'il soit. Avec Maela, le praticien peut, quant à lui, effectuer des visites virtuelles, connaître et traiter les alertes en temps réel et contacter ses patients en cas de problème.

Ces innovations vont permettre une optimisation des moyens et la concentration des soins infirmiers au bénéfice des patients aigus, et ces services sont rendus avec beaucoup d'efficacité à l'ensemble de celles et ceux qui vont désormais en profiter. ■



Service Plus

En septembre, l'Infirmierie protestante va déplacer son Centre d'accueil non programmé en façade, tout près de l'entrée principale, chemin du Penthod. La mise en valeur et l'aménagement de ce nouveau local permettront de prendre en charge, comme auparavant, mais avec davantage de visibilité, les petits traumatismes, les blessures diverses, les douleurs abdominales ou thoraciques. Tout comme le fait un médecin de ville, mais avec l'avantage d'une grande disponibilité : ce service de proximité fonctionnera à compter de septembre 2018, du lundi au samedi. Ce nouveau centre d'accueil ne remplace pas les urgences lourdes, prises en charge directement par les spécialités, la réanimation ou les soins intensifs cardiologiques, mais sa nouvelle configuration devrait permettre d'augmenter considérablement le nombre de personnes prises en charge annuellement.

Lumière sur l'AJSC, club de barques

L'AJSC - club de barques - développe, depuis plus d'un siècle, la barque de loisirs, la navigation marinière et l'enseignement de l'évolution sur le Rhône.



L'AJSC accueille les amateurs de navigation et de barque. La pratique de la barque s'est instituée à Saint-Clair à la suite de la disparition du bac à traîlle qui reliait les deux berges, avant l'existence du pont. Les membres du club se sont souvent illustrés par leur passé lors des débordements du fleuve.

Si la notion de sauvetage reste une des prérogatives des rameurs, c'est surtout le plaisir de naviguer qui est au centre des sorties hebdomadaires. Le club espère cette année accroître son nombre d'adhérents actifs (une trentaine aujourd'hui). Une section « juniors/cadets et cadettes » s'entraîne les samedis après-midi lorsque le Rhône et la météo le permettent. « *Le club souhaite participer de nouveau à certaines des compétitions*

organisées par la Fédération », explique le président Renaud Vital-Durand.

UN ESPACE DE NAVIGATION MAGNIFIQUE

Les rameurs s'exercent en aval du fleuve jusqu'à l'Hôtel de Ville de Lyon, dans un cadre urbain, ou bien en amont vers la réserve naturelle de la Feysine, qui offre une faune et une flore superbes. « *La pratique de la barque est possible toute l'année et concilie activité de loisir, entraînement sportif et actions écologiques dans un cadre naturel exceptionnel* », poursuit le vice-président Maxime Bardin.

Le club se développe aujourd'hui autour du loisir et souhaite devenir un acteur sportif majeur du quartier. Les entraînements sont variés et le bureau

a été renouvelé autour d'une équipe soudée, avec une stratégie claire pour dynamiser l'association. Plusieurs jeunes sont investis dans le club, comme le vice-président Maxime Bardin, âgé de 21 ans. Grâce à l'implication de ses adhérents, le club organise de grands événements, dont la course dite Grand fond et le championnat de navigation marinière. La fête du printemps de l'AJSC se tenait le 10 mars dernier, avec notamment une exposition de photos inédites sur le Rhône, un accueil convivial, un repas et des initiations à la pratique de la barque. ■

AJSC - club de barques
4, avenue de Poumeyrol - 69300 Caluire
www.facebook.com/Alliance.des.JouteursSauveteurs.de.Caluire
06 17 27 79 27

Une journée colorée à Caluire et Cuire

Pendant plusieurs mois, une action sur le thème de la mémoire a été menée à l'école Pierre et Marie Curie avec l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la Rochette en collaboration avec le Centre social et culturel. Le jeudi 29 mars, une œuvre murale éphémère et collective a clôturé de la plus belle des manières cette initiative.



Les participants ont utilisé de plusieurs formes artistiques (textes, photos, objets...) pour explorer la thématique de la mémoire et réfléchir autour de la citation « l'esprit de l'arbre à mémoire... une histoire à tisser pour apporter sa pierre... ». Les œuvres, créées entre décembre et mars lors de différents ateliers intergénérationnels ont ensuite pris place sur la fresque éphémère réalisée en direct par l'artiste Methy l'N jeudi 29 mars. Cette œuvre de collage urbain ou street art, représente un arbre constitué du tissage des mémoires des habitants de Cuire le Bas : les enfants de l'école Pierre et Marie Curie, leurs parents, les résidents de l'Ehpad de la Rochette, etc. L'événement était organisé en lien avec La Grande Lessive® 2018 (voir aussi pages 6 et 7) et le carnaval. Une journée colorée, placée sous le signe de la rencontre entre les générations. ■

Collège André-Lassagne

100 % neuf en 2019

Après deux ans de travaux, la vie scolaire des collégiens et enseignants du collège André-Lassagne s'éclairera d'un jour nouveau à la rentrée 2019, avec un établissement entièrement reconstruit, tout neuf et bien plus moderne.



Devenu obsolète à bien des égards depuis sa construction voici près de 50 ans, le collège André-Lassagne bénéficie actuellement de vastes travaux qui conduiront à sa rénovation complète. Un projet initié par le Département du Rhône et actuellement mené par la Métropole de Lyon.

UN ÉTABLISSEMENT PLUS FONCTIONNEL ET AGRÉABLE

Fini les préfabriqués qui auront accueilli la vie scolaire durant des années, et place à des constructions aux meilleures normes actuelles : un nouveau restaurant scolaire pouvant accueillir 480 couverts par jour, avec production sur place, au rez-de-chaussée, une salle de réunion largement vitrée intégrant un usage sportif, un préau tout neuf... Et le principal : toute la partie enseignement reconstruite, ainsi que le

bâtiment administratif. Au total, quatre nouveaux bâtiments, organisés autour d'une cour unique, arborée, contrastant avec l'éparpillement antérieur des espaces.

Le collège, qui peut accueillir 700 élèves, offrira une meilleure lisibilité des accès et des flux, facilitera les usages et l'entretien offrant ainsi de meilleures conditions de travail, permettra l'accessibilité des personnes à mobilité réduite... Tout pour un enseignement moderne et fonctionnel, en somme.

Ce vaste chantier a été conçu, et c'est remarquable, pour être mené sans interrompre le fonctionnement du collège : pendant les travaux et avec quelques aménagements, les cours continuent dans les bâtiments existants qui feront donc place, à la rentrée 2019, à des locaux dignes du XXI^e siècle et des enjeux pédagogiques d'aujourd'hui. ■

Un projet ambitieux

La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Bruno Dumetier architecte, à Quadriplus Group et à l'Atelier de la Grande Cuisine.

- Montant de l'opération : **18,3 M€ TTC**
- La superficie du tènement à traiter est de **2,5 hectares** environ
- Au total, **6 373 m²** de bâtiments seront construits.
- La nouvelle restauration occupera **600 m²** de surface, le préau **300 m²**.
- Énergétiquement ambitieux, le projet architectural, avec toitures végétalisées, comprend entre autres un système de récupération des eaux pluviales qui alimenteront les sanitaires.



Le centre Livet

Situé dans le quartier Bissardon, le centre Livet est à l'abandon depuis quatre ans. Explications.

Entouré d'un magnifique parc qui descend sur la colline, le centre Clément Livet était un petit établissement médical qui a accueilli des patients de 1905 à 2010. Dans ses dernières années de fonctionnement, il abritait un service spécialisé dans la chirurgie orthopédique. Celui-ci a été transféré en 2010 à l'hôpital de la Croix-Rousse. En novembre 2013, ce terrain de 16 000 m² a été cédé par son propriétaire, les Hospices civils de Lyon (HCL), à la société Promoval. Le promoteur a alors présenté un projet qui prévoyait la construction de logements, dont 35 % de logements sociaux, d'une résidence pour personnes âgées, d'un hôtel trois étoiles, de commerces et d'une crèche. « Ce projet avait l'avantage de permettre l'augmentation de la part de logements sociaux dans notre commune. L'implantation d'un hôtel et d'une crèche dans ce secteur aurait aussi

été la bienvenue », commente Côme Tollet, Premier adjoint à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi.

ANNULATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Mais le permis de construire a été annulé à la suite du recours déposé par les riverains du Comité d'intérêt local Caluire sud / clos Savaron. La société Promoval doit proposer un projet remanié. En attendant, le site reste à l'abandon. La Municipalité regrette cette situation, mais le site appartenant aux HCL, elle ne peut intervenir. « Nous nous désolons du retard que va prendre ce dossier, car en attendant qu'un projet démarre, le site reste inoccupé et se dégrade, avec toutes les nuisances que cela peut engendrer pour le quartier. Pour les diminuer au maximum, nous demandons à notre police municipale de surveiller particulièrement ce site » poursuit l'élu.

VERS UN NOUVEAU PROJET

La société Promoval travaille actuellement pour proposer un projet qui, à la demande de la Municipalité, devrait améliorer l'intégration des futures constructions dans le site et le quartier (retraitement des façades sur la rue de Margnolles et suppression d'un immeuble de cinq logements au cœur de l'îlot).

Le programme reste inchangé avec un hôtel trois étoiles de 97 chambres, 130 logements, dont 47 logements sociaux et 58 logements en résidence seniors, quelques commerces et une micro-crèche.

« Nous espérons que cette situation sera réglée au plus vite afin que les travaux puissent démarrer et qu'un beau projet puisse voir le jour. »

Le permis de construire devrait être déposé au premier semestre 2019. ■

L'association des Centres sociaux et culturels vous informe

CENTRE DU PARC DE LA JEUNESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 17 mai, à 19h

STAGE QI-GONG

Sérénité du corps et de l'esprit ainsi que subtilité de la pratique vous seront apportées au fil des séances.

Samedis 12 mai, 26 mai et 2 juin, de 10h à 11h30

Tarifs : 40 € le stage de trois séances.

Inscription obligatoire avant les stages.



CSC du Parc de la Jeunesse
18, rue Paul Painlevé
04 72 27 44 10

CENTRE DES BERGES DU RHÔNE

ATELIERS INFORMATIQUES

Destinés aux personnes qui veulent prendre en main leur ordinateur, créer une adresse mail, s'initier à la bureautique.

Les jeudis, de 9h30 à 11h (selon un calendrier).

Prochaine séance: jeudi 24 mai

« Ma tablette au quotidien ».

Tarifs: 5 € la séance - Tarif RSA: 2,5 €

PETITS PAS ET CHOCOLAT

Lieu d'accueil parents-enfants (0-6 ans)

Ouvert à tous sans inscription.

Tu es un bout'chou entre 0 et 6 ans ? Tu as envie de jouer avec d'autres enfants ? La personne qui s'occupe de toi souhaite rencontrer d'autres adultes ?

Venez ensemble aux rendez-vous Petits pas et chocolat !

Les mercredis, de 8h30 à 11h30.

Participation aux frais : 0,50 € (pour le café)

CSC des Berges du Rhône
94, grande rue de Saint-Clair
09 72 35 09 07



Championnes de France !



Charlotte Gisclon, Juline Fayard et Souhila Aouni, membres de l'équipe féminine 15-16 ans du FCL Tennis sont championnes de France ! Leurs coachs, Raphaël Perez et Thomas Voiturier, peuvent être fiers d'elles. **Bravo les filles!**

Caluire Sporting Club de foot

Lors du dernier tournoi organisé pour les U11 dans le gymnase Lucien Lachaise, onze équipes de la région ont répondu présentes à l'invitation du Caluire Sporting club.

Le tournoi, orchestré par Samir Retbi, s'est déroulé dans la bonne humeur, et dans un bon état d'esprit. Les U19 arbitrèrent volontiers les matchs. Le tournoi s'est terminé par une importante remise de récompenses, pour le plus grand plaisir des jeunes footballeurs. ■



La Caluirarde Ann Charlotte Ubaud est vice-championne de France universitaire d'escrime (épée)! Ces championnats ont eu lieu à Orléans le 21 mars 2018 et réunissaient les meilleures escrimeuses nationales âgées de 18 à 26 ans. Cela est de bon augure pour les championnats de France qui se dérouleront à Amiens les 9 et 10 juin 2018 et pour lesquels Ann Charlotte est sélectionnée en national 1 en individuel (48 premiers nationaux) et par équipe (16 premiers nationaux) avec ses coéquipières Sophie Haesebrouck et Marielle Garnier, soutenues par leur capitaine d'équipe Guillaume Hayette et leur maître d'armes Alexandre Kondrat.

Vagabondages, un été 100 % théâtre!

Des stages théâtre pour les enfants et les adolescents

Cet été, Vagabondages propose des stages de théâtre pour les enfants.

POUR LES PLUS JEUNES

Les stages *Apprentis comédiens* sont destinés aux enfants de l'école primaire et organisés sur cinq jours consécutifs. Ces formations ont pour objectif d'agir dans le sens du développement des moyens d'expression et permettent d'aborder les fondements de la technique théâtrale. Faire grandir la confiance en soi, donner à l'enfant un espace de liberté créative et éveiller les talents : tels sont les enjeux de ce dispositif.

ET POUR LES ADOS

La formation théâtrale intensive du jeune acteur se présente comme une formation théâtrale approfondie pour les jeunes à partir de 11 ans et s'adresse avant tout aux collégiens. La formation comporte jeux, exercices physiques, improvisations individuelles et collectives. Elle a pour vocation de nourrir la part créative de l'individu, cultiver la rencontre, développer les capacités d'expression, l'affirmation de soi, l'imaginaire et la sensibilité. Chaque jour de formation se compose d'un training à base d'exercices de technique théâtrale suivi d'un travail spécifique : écriture, mime, clown, comédie, tragédie, jeu masqué, jeu devant la caméra.... ■

QUAND ?

Sur une semaine pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Accueil possible et gratuit dès 8h et jusqu'à 18h. Repas sorti du sac à midi.

Prochaines dates des stages :

- **Stage « Apprentis comédiens » :**
du 9 au 13 juillet (7-10 ans)
- **Formation théâtrale intensive du jeune acteur :**
du 16 au 20 juillet (11-15 ans)

OÙ ?

À la Maison Ferber,
14, rue du Capitaine Ferber

POUR QUI ?

Les enfants de 7 à 10 ans (sauf formation théâtrale intensive)

QUEL COÛT ?

175 € + 15 € d'adhésion*

* Pas de frais d'adhésion pour les membres d'une famille déjà adhérente, ni pour les enfants ayant déjà participé à un stage au cours de la saison 2017-2018.



.....
Renseignements et inscriptions :
Vagabondages
www.vagabondages-theatre.fr
contact@vagabondages.fr
04 72 98 81 40

NOUVELLES INSTALLATIONS

.....

EGELM - ÉNERGIE - ALAIN LACAZE

Électricité générale : courant fort et faible, dépannage, travaux neufs et rénovation, multiservice, conseil, audit, expertise, mise aux normes, chauffage électrique, interphonie.

06 21 68 46 32 – EGELM.ENERGIE@gmail.com

VALÉRIE MULLER

Coach professionnelle
Orientation scolaire
06 73 04 00 58

www.spheres.vmuller.com



Caluire Ville Verte

Quand tout renaît, c'est mai

Ferme à la ville, adoption de poules, jardin des senteurs, marché aux fleurs... Qu'elles soient pédagogiques, informatives ou récréatives, les initiatives et les actions en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie se multiplient et confirment nos engagements écoresponsables : le joli mois de mai ne fera pas exception !



LE DICTON DU MOIS

“ Averse de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs. ”



EN VEDETTE CE MOIS-CI

JOLI MOIS DE MAI ANNONCE LE MUGUET!

L'incontournable des premiers jours de mai fleurit en mai et s'offre comme un porte-bonheur. Le muguet est une plante herbacée, vivace des régions tempérées. Ses fleurs printanières, petites et blanches forment des grappes de clochettes très odorantes. Mais attention, sous son apparence séduisante et festive, le muguet cache quelques secrets : il est toxique, voire mortel après ingestion du fruit, le périanthe. De la grande famille des liliacées (oui, comme le lys, la jacinthe, la tulipe, le muscari ou le narcisse), le muguet est connu depuis l'Antiquité, mais c'est à Charles IX qu'est attribuée l'origine de la tradition du muguet du 1^{er} mai. En 1561, il en offrit un brin comme porte-bonheur à toutes les dames de la cour en disant « *Qu'il en soit fait ainsi chaque année.* » La tradition naissait. Le muguet de mai sera plus tard associé à la fête du Travail. Odorantes, ces clochettes !





À VOIR, À SENTIR, À APPRENDRE : LE JARDIN DES SENTEURS

Dans la continuité de son engagement en faveur du développement durable, la Ville propose « le jardin des senteurs ». En accès libre, les Caluirards, jeunes et moins jeunes, découvriront ce jardin et ses plantes aromatiques odorantes : lavande, romarin, mélisse, thym... Éducatif, le nouvel étiquetage qui nous dit tout sur ces plantes ! Rue François Peissel à hauteur du n° 50.

AGENDA

- Le marché aux Fleurs : **samedi 5 mai**, rue François Peissel.
- Concours des balcons et villas fleuris : il est encore temps de s'inscrire : déposez votre bulletin de participation **avant le 30 juin** ! Bulletins disponibles à l'accueil de la mairie ou sur demande au 04 78 23 07 02.

TRUCS, ASTUCES & BONNES PRATIQUES



ACIDE OU CALCAIRE ? CONNAÎTRE VOS SOLS

Nul besoin d'un kit d'analyse de sol déterminant le pH du sol pour en connaître sa nature. Adoptez donc une astuce simple : observez la végétation qui spontanément pousse sur votre sol ! Vous en déduirez quelques indications précieuses pour mieux comprendre votre jardin.

- > Le coquelicot, l'hellébore, le sainfoin, la sauge des prés se plaisent au jardin ? Ces végétaux prospèrent dans une terre calcaire.
- > La prêle, la fougère, la bruyère, la petite oseille, le châtaigner ou l'ajonc poussent à profusion... Ceux-ci sont plus à l'aise dans une terre acide. La camomille sauvage, les boutons d'or et les pâquerettes ont aussi un faible pour les sols argileux, souvent acides.
- > L'ortie prolifère ? L'ortie apprécie un sol riche en azote et en humus. C'est le meilleur des sols !

Que faire ?

Un sol acide s'améliore grâce à des apports d'amendements calcaires et des engrais organiques riches en calcium. Un sol calcaire s'amendera grâce à des cultures d'engrais vert comme la moutarde. Les amendements et engrais riches en calcium sont à proscrire, mais vous pouvez tester l'apport d'un broyat constitué de résineux pour acidifier légèrement un sol trop calcaire.



MÉMO

Pour une pause olfactive ? Parmi les nombreux espaces verts qui couvrent la ville, celui-ci est niché à l'angle de la rue des Margnolles et de la rue Charles Péguy. Nos jardiniers viennent tout juste de rénover cet espace propice à la flânerie. Reprise de gazon et maçonnerie, plantation de vivaces, d'arbustes et mise en place de nouveaux bancs. Tout nous invite à la pause : détente et senteurs, car, profitez-en, les massifs de printemps délivrent d'irrésistibles bouquets d'odeurs !

AU JARDIN, C'EST LE MOMENT DE...



Le coin des
jardiniers

Quel agenda chargé en ce mois de mai :
la nature s'exprime à nouveau et les travaux ne manquent pas. En mai, fais ce qu'il te plaît :
c'est bien ce que nous avons l'intention de faire !
À vos marques, prêts ? Jardinez...

- **Ressortez** les plantes frileuses qui ont passé tout l'hiver au chaud. Lauriers roses et plantes méditerranéennes respireront enfin.
- **Taillez** les arbustes à floraison printanière comme les lilas, les céanothes, les forsythias.
- **Tondez** la pelouse. Les premières tontes sont toujours denses : l'herbe coupée alimentera le compost.
- **Arrachez** des bulbes de printemps et si vous ne l'avez pas encore fait fin avril, plantez les bulbes d'été. Attention, nous parlons bien des dahlias, des cannas ou des bégonias...
- **Enrichissez** le sol des espaces encore libres, massif et potager, en les amendant avec du compost mûr.
- **Plantez** les annuelles et les vivaces pour bien dessiner vos massifs : œillets d'Inde, sauges, pivoines en conteneur ou iris vous garantiront de superbes effets colorés.
- **Semez** sous abri les fragiles comme les choux et les poireaux d'hiver. Semez en place carottes, brocolis, épinards, panais, pois, radis, laitues, fenouils et autres cardons... le choix est vaste !
- **Plantez** en terre les plants de courgettes, tomates, aubergines, concombres et cornichons, piments et oignons, pommes de terre.
- **Échelonnez** les semis et les plantations : vos temps de récoltes seront ainsi prolongés.
- Au balcon ou en terrasse, **composez** vos jardinières avec de grands classiques comme les géraniums, les bidens, les anthémis, les gazanias, les pétunias, les verveines... à composer à l'infini en jouant avec les couleurs !



Bzzz ! Pour nos abeilles, bourdons et syrphes, ces insectes indispensables à la biodiversité ; gardons un espace libre pour y semer une prairie fleurie !



LE MÉLIÈS VOUS PROPOSE

Le Méliès

67, chemin de Vassieux
04 72 27 02 07
www.lemelies.org



→ AMOUREUX DE MA FEMME

Daniel est très amoureux de sa femme, mais il a beaucoup d'imagination et un meilleur ami parfois encombrant. Lorsque celui-ci insiste pour un dîner « entre couples » afin de lui présenter sa toute nouvelle, et très belle, amie, Daniel se retrouve coincé entre son

épouse qui le connaît par cœur et des rêves qui le surprennent lui-même.

Un film de, et avec, Daniel Auteuil, avec Gérard Depardieu, Sandrine Kiberlain

Du 16 au 21 mai

CINÉ COLLECTION

→ LA CIOCIARA

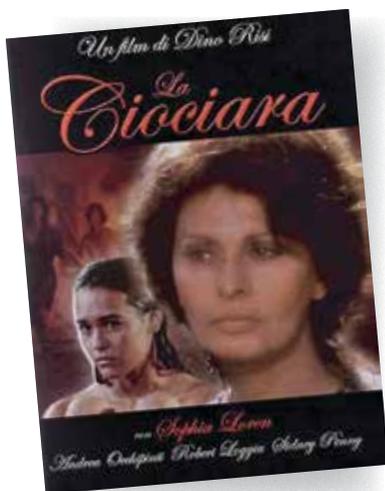
En 1943, une jeune femme, veuve, décide de fuir Rome avec sa fille adolescente pour retrouver le calme de son village. Les deux femmes sont prises dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'Italie est envahie à la fois par les Allemands et les Alliés.

Une partie de l'histoire s'inspire de faits réels. D'après une œuvre d'Alberto Moravia.

Un film de Dino Risi, avec Sofia Loren

Le 17 mai à 20h30

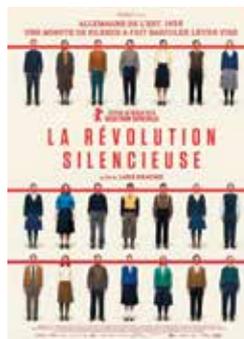
La saison du Ciné collection s'achèvera le 7 juin à 20h30, avec le film de Jean Renoir, *Le crime de Monsieur Lange*, présenté par Gérard Guipont.



LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE

Ciné Caluire

36, avenue Général de Gaulle
04 78 98 89 86
www.cinecaluire.org



→ LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE

Allemagne de l'Est, 1956. Kurt, Theo et Lena ont 18 ans et s'apprêtent à passer le bac. Avec leurs camarades, ils décident de faire une minute de silence en classe, en hommage aux révolutionnaires hongrois durement réprimés par l'armée soviétique. Cette minute de

silence devient une affaire d'État. Elle fera basculer leurs vies. Face à un gouvernement est-allemand déterminé à identifier et punir les responsables, les 19 élèves de Stalinstadt devront affronter toutes les menaces et rester solidaires.

Un film de Lars Kraume, avec Leonard Scheicher, Tom Gramenz, Lena Klenke

Du 23 au 29 mai



→ SHERLOCK GNOMES

À partir de 6 ans

Savez-vous ce que font les nains de jardin quand nous avons le dos tourné ? Ils s'amusent et préparent l'arrivée du printemps. Lorsqu'ils se mettent à disparaître mystérieusement un par un, il n'y en a qu'un qui peut voler à leur secours : Sherlock

Gnomes ! Le célèbre détective, fervent défenseur des nains de jardin, débarque avec son acolyte Watson pour mener l'enquête. Commence alors une nain-croyable aventure au cours de laquelle nos héros vont faire des nouvelles rencontres et découvrir la face cachée de leur ville !

Un film d'animation de John Stevenson

Du 2 au 8 mai



Bibliothèque municipale

PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCOUTER... LES BIBLIOTHÉCAIRES ONT SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

MUSIQUE ET ARTS DU SPECTACLE

LE GOÉLAND QUI FAIT MIAOU

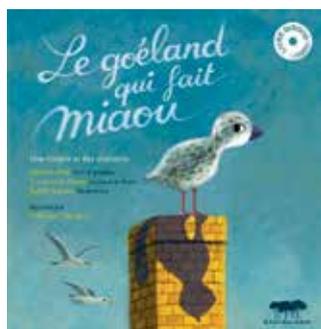
(À partir de 4 ans)

Quand Kino, le bébé goéland, tombe dans le jardin du vilain monsieur Orbide, il va chercher de l'aide auprès des animaux qui l'occupent : un ver, une tortue, un hérisson... et il va même apprendre à faire miaou. Une fable musicale d'amitié et d'entraide. ■

Le Goéland qui fait miaou / Jérôme Attal, Constance Amiot, Robinson Stévenin.

Label dans la forêt, 2017.

À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale.

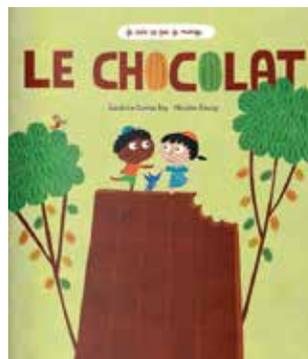


JEUNESSE

LE CHOCOLAT

(À partir de 6 ans)

Qu'il est difficile de cultiver des cacaoyers ! Et lorsque, enfin, la cabosse est mûre, il faut encore patienter et travailler pour qu'elle soit transformée en chocolat. Après avoir lu ce documentaire, vous regarderez votre tablette préférée (noir, lait ou blanc) d'un œil plus avisé ! Bonne dégustation ! ■



Le chocolat / Sandrine Dumas Roy

Ricochet, 2017

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale

ADULTES

L'ABANDON DES PRÉTENTIONS

Depuis qu'elle est à la retraite, Jeanine cultive son insatiable besoin d'aider les personnes fragiles. Ce sont les autres qui la font voyager, avec leurs histoires et leurs langages. Jeanine est une femme ordinaire avec « un penchant pour la liberté qu'offre l'abandon des prétentions ». Blandine Rinkel dresse le portrait de sa propre mère avec une grande sensibilité. Un premier roman lumineux ! ■

L'abandon des prétentions / Blandine Rinkel

Fayard, 2017

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale



PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 0478988100 – bibliotheque@ville-caluire.fr
Site internet : bm.ville-caluire.fr – Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h/mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h/samedi : de 10h à 16h.



Caluire Transactions

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

- ✓ Une agence implantée au coeur de Caluire
- ✓ Une équipe à taille humaine
- ✓ Plus de 30 années à votre service
- ✓ Une parfaite connaissance du marché Caluirard et de ses environs



Arnaud
DA COSTA



Véronique
GABAI



Marie
MORLON



Olivier
ZERBIB



Viviane
FICK



Isabelle
CINQUIN

Un projet d'achat ou de vente ? Nous vous accompagnons.

Venez-nous rencontrer !

59 rue Jean Moulin - Caluire
04 78 08 18 25 - caluire@orpi.com

AUX CÔTÉS DE VOS ENFANTS
DEPUIS 20 ANS ...



... 20 ans, et toujours
dans le mouvement !



www.babychou.com

Une autre idée de la garde à la maison

Babychou Services Lyon et Agglomération
Caluire : 09 83 29 90 40

LA
MESNIE

44 avenue Marc Sangnier
CALUIRE

PORTES OUVERTES

VENDREDI 25 ET
SAMEDI 26 MAI 2018

DÉMARRAGE DES TRAVAUX



06 60 82 19 57



groupelem.com

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

La grande concertation sur les rythmes scolaires, que nous avons lancée en septembre 2017 et qui s'est achevée en mars dernier, a rencontré un très vif succès ! Avec près de 1600 questionnaires retournés par les familles, soit 65 % de participation enregistrée, 11 rencontres organisées dans les écoles, des contributions d'experts, la tenue d'un atelier innovant inspiré du concept « World café », toutes les parties prenantes ont pu s'exprimer et participer au débat pour définir l'organisation de la semaine la plus adaptée et conforme aux intérêts des écoliers caluirards.

Ce fut également l'occasion de redonner la parole aux Conseils d'école qui sont restés dans la même logique en interrogeant les parents avant de se prononcer sur les différents scénarii proposés. Outre l'ampleur de la participation, nous mesurons la réussite de cette concertation à l'aune des nombreux remerciements et compliments adressés par les parents, les Conseils d'école et les DDEN (Délégués départementaux de l'Éducation nationale) qui ont unanimement salué la démarche menée par la Municipalité, tant sur le fond que sur la forme. C'est ainsi que, le 26 mars dernier, le Conseil municipal a retenu le scénario ayant remporté le plus de suffrages dans les Conseils d'école et entériné le retour à la semaine de 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire.

Cette grande concertation vient ainsi s'ajouter aux nombreux outils de proximité et de participation citoyenne déjà en place dans notre commune.

La Ville de Caluire et Cuire dispose, en effet, d'une longue tradition d'association des citoyens à la vie de la cité. Des réunions annuelles de quartier, à celles que nous organisons spontanément et hors de toute contrainte légale lorsque des programmes immobiliers de plus de 10 logements sont envisagés sur notre territoire, en passant par les réunions publiques précédant la réalisation d'équipements publics, comme, encore récemment, pour le square Niel à Bissardon ou les jeux d'enfants à Saint-Clair, les exemples témoignant de notre souci de proximité et de dialogues constructifs avec les Caluirards sont nombreux.

En outre, nous n'hésitons pas à vous donner la parole. Ce fut le cas, en décembre dernier, par exemple, lors de la réunion de présentation du futur stationnement payant à Bissardon. Si, de prime abord, les habitants n'y étaient pas favorables, c'est

grâce, notamment, aux qualités d'écoute et de pédagogie des élus et des services municipaux qu'une majorité d'entre eux a su, finalement, saluer cette décision et reconnaître son utilité au cours de la réunion de quartier de mars 2018.

Entretenir, sans relâche, une démocratie locale de qualité, mobiliser l'intelligence collective des Caluirards pour construire des politiques et des projets pertinents, telle est notre ambition. Forts de notre expérience et animés plus que jamais par cet esprit de concertation, nous lancerons, à la rentrée prochaine, une nouvelle grande concertation sur un sujet que vous aurez choisi. Nous invitons chacun d'entre vous à y participer activement et contribuer ainsi au dynamisme et à l'avenir de Caluire et Cuire, ville à nulle autre pareille !

Les élus de la Majorité municipale. Philippe COCHET, Maire, conseiller métropolitain, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie et à l'emploi, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Damien COUTURIER, adjoint délégué aux sports, Frédéric JOUBERT, adjoint délégué aux commerces et aux anciens combattants, Irène BASDEREFF, conseillère métropolitaine, Gaël PETIT, conseiller métropolitain, Chantal CRESPIY, conseillère métropolitaine, Fabien MANINI, conseiller délégué, Laëtitia NICAISE, conseillère déléguée, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, conseillère déléguée, Patrick CIAPPARA, conseiller délégué, Viviane WEBANCK, conseillère déléguée, Élisabeth BREMOND, Philippe CHAISNE, Hervé CHAVANE, Mamadou-Diang DIALLO, Virginie du GARDIN, Évelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Charlotte ROQUES, Abdelaziz TAKI, Laurent MICHON, Sonia FRIOLL, Sophie BLACHÈRE, Xavier VITARD DE LESTANG. ■

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales. »

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

Le dessous des comptes de la majorité LR 1,5 M€ des recettes supplémentaires en 2018 ! La méthode est simple : une augmentation - comme chaque année - des services payés par les familles, au-delà de l'inflation ; des droits perçus par la commune sur les ventes immobilières en croissance : 3 M€ attendus en 2018 (soit une progression de 50 % en 4 ans) ; des assiettes fiscales qui augmentent et des cessions du patrimoine communal qui ne cessent de s'amplifier : plus de 4 M€ en 2018.

Côté dépenses : les subventions aux associations sont épargnées cette année, mais le raboutage a été dur : une réduction globale de 415.000 € en 3 ans. Une politique d'aménagement qui soutient une belle progression de la pénalité sur l'insuffisance de logements sociaux qui passe de 127.000 € en 2017 à 297.000 € en 2018. Et ce n'est pas fini.

En revanche, faible dynamique de la dette de la ville qui, entre 2014 et 2017, ne s'est réduite que de 3,5 M€, pour représenter

encore plus de 1.000 € par habitants (43M€). Soumise à la faiblesse de ses capacités de financement, malgré des cessions à répétition du patrimoine, notre ville réalimente chaque année sa dette avec de nouveaux emprunts, pour pouvoir investir. Et les conséquences sont immédiates : les prévisions pour 2017 du Plan de Programmation des Investissements n'ont été réalisées qu'à 58 % ; les travaux pour l'accessibilité des bâtiments aux Personnes à Mobilité Réduite dérapent d'une année sur l'autre. Quant aux aides à la transition énergétique, n'en parlons pas !

Des dessous peu reluisants et pas de quoi être fiers. Contrairement à ce que dit souvent le Maire, quand on se compare, on ne se rassure pas toujours.

F. Matteucci, M-J. Bajard, G. Durel, C. Parisi, Caluire et Cuire en mouvement (groupe PS-EELV)

caluireetcuire.enmouvement@gmail.com ■

Caluire et Cuire Bleu Marine

Que des partenariats soient mis en place entre la ville et les associations sportives, on ne peut qu'en être satisfaits. Et nous approuvons l'idée de joindre la charte communale de la laïcité aux contrats d'objectifs et de moyens qu'on leur demande de signer. Qu'on nous permette pourtant de déplorer qu'on soit obligé d'en venir là (ajouter la charte)! C'est vraiment le signe d'une situation gravissime. Bien comprise, la laïcité est une norme de la République. Il aura donc fallu 40 ans de laxisme

des gouvernements de droite comme de gauche pour devoir, aujourd'hui, rappeler aux présidents des associations que la laïcité est un idéal social dont le respect devrait guider l'action de tous. Naïvement, nous pensions que toutes les associations de Caluire partageaient nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Visiblement, nous nous sommes trompés. On aimerait donc en savoir un peu plus...

caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

Caluire et Cuire citoyens

La concertation aura eu le mérite d'améliorer l'organisation de la semaine scolaire : allongement de la durée d'enseignement le matin, réduction de la pause méridienne, davantage de flexibilité accordée aux parents pour aller chercher leurs enfants en fin de journée, organisation d'une étude gratuite avec un accompagnement par des professionnels. La municipalité n'a toutefois pas laissé sa chance à la semaine de 4,5 jours avec le

samedi matin, en se fondant sur les résultats d'une enquête, réalisée avant la concertation, où seuls 1% des répondants privilégiaient ce scénario, et, non pas, pleinement, sur « l'intérêt des enfants » selon « l'avis des spécialistes ». Il aurait été plus opportun de solliciter l'avis des familles, après les avoir informées et en avoir débattu. La majorité, qui s'est engagée à poursuivre dans cette voie de la concertation, en tirera tous les enseignements. ■

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Pour la 5^e année consécutive, nous avons voté contre le budget 2018 car aucune de nos demandes faites lors du débat d'orientations n'a été entendue, notamment : rétablissement des ETAPS et mise à disposition de plus d'intervenants en musique dans les écoles, réouverture de

Caluire Jeunes les 2 premières semaines d'août, ouverture d'un centre de santé pour pallier le manque de généralistes. De plus, les dépenses d'équipement poursuivent leur chute de 328 €/habitant en 2013 à 90 € en 2017 avec des retards sur les programmes d'investissement. ■

50 ans du quartier Montessuy du 28 mai au 3 juin

50 MANIFESTATIONS GRATUITES

CINÉ PLEIN AIR
SOIRÉES MÉMOIRE
RENDEZ-VOUS MUSICAUX
FEU D'ARTIFICE
RENCONTRES SPORTIVES
THÉ DANSANT...



**Sur
l'agenda
du mois**

(Voir p. 09)



*Animations sportives, culturelles, artistiques
et participatives gratuites dans tout le quartier*

Renseignements et inscriptions : 04 78 98 81 41 ou ville-caluire.fr



Théâtre

La Maison Ferber accueille à deux reprises le Lugdunum Théâtre au mois de juin. Deux grands spectacles en plein air pour toute la famille !

CYRANO DE BERGERAC

Les réjouissances commenceront dès le tout premier week-end de juin avec la représentation de *Cyrano de Bergerac* : en effet, vu le succès rencontré par ce spectacle en mai 2017, les artistes et le service de la vie associative ont décidé de remettre le couvert en 2018. Alors, si vous avez raté son passage l'année dernière, venez assister au retour de « l'homme au grand nez » dans la cour de la Maison Ferber pour ses quatre ultimes représentations !

Vendredi 1^{er} juin, à 9h30 (séance réservée aux écoles)
Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin, à 21h et dimanche 3 juin, à 17h (séances tout public).

Durée : 1h50 • À partir de 10 ans.

Réservations au 06 47 58 84 60

ou par mail à alambic@numericable.fr

LA FARCE DE MAÎTRE PATELIN

Après cela, le Lugdunum Théâtre vous proposera sa toute nouvelle création, *La Farce de Maître Pathelin*. Cette pièce - qui est au programme des collèges - constitue le meilleur et l'un des plus anciens chefs-d'œuvres du théâtre comique médiéval ; elle est, en outre, souvent considérée comme la première pièce comique de la littérature française. Satire de la justice, féroce et jubilatoire, *La Farce de Maître Pathelin* est une joyeuse école de friponnerie universelle, une suite de ruses et de fraudes faisant ricochet, sans autre morale que le plaisir de voir tromper un trompeur. Une foule d'expressions de cette perle littéraire du vieux théâtre, telle « revenons à nos moutons ! », sont devenues proverbiales.

Mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 juin, à 9h30
(séances réservées aux écoles)

Vendredi 15 et samedi 16 juin, à 21h (séances tout public)

Durée : 1h10 • À partir de 7 ans

Réservations au 06 63 19 77 07

ou par mail à lugdunum.theatre@yahoo.fr

Par la troupe du Lugdunum Théâtre, en coproduction avec la compagnie AlambiCréations • Maison Ferber : 14, rue du Capitaine Ferber
Séances scolaires : 5 € par élève / Soirées tout public : 12 € (plein tarif) / 8 € (enfants moins de 13 ans) / 9 € (tarif promotionnel sur www.billetreduc.com)

Exposition

ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Exposition photos « Le Rajasthan pays des Rois » par Alain Sauvayre

Le Rajasthan « pays des rois » est une région située dans le nord-ouest de l'Inde, à la frontière du Pakistan. Dans cette province, les différences ethniques, religieuses, linguistiques et culturelles sont particulièrement nombreuses. Ici, le temps semble s'être arrêté. C'est cette région authentique aux immenses richesses qu'Alain Sauvayre vous invite à découvrir à travers ces très belles rencontres avec des femmes et des hommes fiers, disponibles, accueillants et chaleureux.

Du 15 mai au 18 juin 2018

Vernissage le jeudi 17 mai 2018 de 18h à 20h

Atrium de l'Hôtel de Ville place du Dr Dugoujon



Marchés et vide-greniers

OPÉRATION « RANGE TA CHAMBRE! »

L'association de parents Anim'Herriot organise un vide-grenier spécial enfant (vêtements, jouets, puériculture...)

Samedi 26 mai, de 9h à 17h

Dans la cour de l'école Édouard Herriot

Buvette sur place.

Renseignements : animherriot@gmail.com

MARCHÉ AUX FLEURS

Samedi 5 mai

Rue François Peissel



Commémorations

VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Mardi 8 mai, à 11h

Place Gouailhardou

À l'occasion de la commémoration, le Mémorial Jean Moulin sera exceptionnellement ouvert au public le matin, de 10h à 12h30. Voir page 45

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Dimanche 27 mai, à 11h15

Place Gouailhardou

Musique

LES RENDEZ-VOUS DE L'AMC2

« Viens voir les musiciens »

De la polyphonie avec la harpe, ainsi qu'avec un ensemble de violoncelles et de contrebasses : parfait pour débiter le mois de mai !

Les élèves de l'AMC2 vous proposent une balade musicale à travers les pièces de la bibliothèque. Au programme : un avant-propos avec une présentation des instruments à 17h, puis un concert de duos, trios et grands ensembles à 17h30.

Mercredi 2 mai, à partir de 17h

Bibliothèque municipale : place du Dr Dugoujon

Concert préparation du Baccalauréat instrumental

Les élèves de l'AMC2 ont le plaisir de vous présenter les œuvres qu'ils vont jouer à l'épreuve facultative de musique du Baccalauréat 2018. Ces œuvres correspondent au niveau technique et à la sensibilité artistique de chacun des élèves. Elles répondent aux problématiques du programme de l'option musique.

Vendredi 4 mai, 19h15

AMC2 centre-ville : 1, rue Jean Moulin

Audition multi-instruments des élèves adultes

Mercredi 9 mai, à 18h30

à l'AMC2 Centre-Ville

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Renseignements : 04 78 08 14 04

contact@musicamc2.fr

www.musicamc2.fr

Facebook: AMC2

amc²
association
musicale
DE CALUIRE & CUIRE



© Artifan

FACE-À-FACE MUSICAL

DA PARMA ALLA SCALA

Moment musical et historico-fictif: un opéra dans l'opéra! Pour notre plus grand plaisir, nous retrouverons Michaël et Nicolas Seigle dans un nouveau programme pour violon & violoncelle de musique italienne. Da Parma alla Scala est un programme construit comme un opéra, dont les trois actes racontent brièvement les différentes rencontres artistiques et l'amitié qui se noua entre deux grands musiciens: Alessandro Rolla (1757-1841) et Niccolò Paganini (1782-1840). Nous suivrons leur musique, leur histoire, de leur première rencontre à Parme jusqu'à leurs rôles respectifs à la Scala de Milan. Vous pourrez entendre: trois duetti d'Alessandro Rolla et trois duetti concertanti de Niccolò Paganini, compositeurs-interprètes italiens profondément imprégnés de l'univers de l'opéra et de la comédie. Nous apprécierons dans ces duetti cette influence forte, ainsi que les innovations techniques que ces deux virtuoses ont apportées à leurs instruments.

Ce programme fera l'objet d'un enregistrement d'ici un an.

Samedi 26 mai, à 18h

Plus d'infos sur: faceafacemusical.fr • duoseigle.com • [facebook/duoseigle](https://facebook.com/duoseigle)

Réservation conseillée : 07 68 68 29 66 (SMS de préférence)

ou concerts.faceafacemusical@gmail.com

Chapelle de l'Oratoire : 6, rue de l'Oratoire

8 € • gratuit pour les moins de 12 ans



© regards-complices.fr

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LYON

L'Orchestre symphonique de Lyon s'installera le temps d'une soirée au Radiant-Bellevue pour un concert événement à l'occasion de sa 70^e saison! Son spectacle, *Symphonie éclectique*: de Carmen aux Beatles, sera l'occasion d'un voyage musical où classique, latino et rock se côtoieront. Plus de 70 musiciens interpréteront, entre autres, l'ouverture de *Carmen*, le Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre, la Danse espagnole du *Lac des cygnes*, *Libertango*, un medley de musiques des Beatles et *Bohemian Rhapsody* de Queen. Un programme varié qui séduira petits et grands et leur permettra de (re)découvrir la richesse du répertoire symphonique.

Samedi 26 mai, à 20h

Réservation conseillée • Plein tarif 24€

Réduit (enfants et étudiants jusqu'à 25 ans): 15€

Les coups de cœur du mois de mai

LA BONNE PLANQUE

[Théâtre]

La troupe des Amis du boulevard Romand nous plonge dans les années 60 avec *La bonne planque*, un vaudeville classique porté à l'époque par l'immense Bourvil.

Un décor noir et blanc avec des nuances de gris, un parler des acteurs typique du cinéma des années 60. Pas de doute, *La bonne planque* propulse illico les spectateurs dans une ambiance d'intrigue policière d'un autre temps. Burlesque à souhait, cette comédie populaire met en scène Émile, qui vient de commettre un vol à main armée dans une banque avant de se réfugier avec son amie Lulu chez Antoine. S'ensuivent de multiples péripéties et des quiproquos avec les arrivées successives d'Antoine, de sa maîtresse, du policier et du reporter. L'œuvre de Michel André, ici adaptée par Antony Mettler, est un vaudeville de haut vol.

Mercredi 16 mai, à 20h30

Tarifs: de 30 à 36 €



NOA / NILDA FERNANDEZ

[Musique]



© Akerman • Baumot

Embarquez pour un touchant voyage musical avec un plateau rassemblant la double culture. Noa, chanteuse israélienne phare de la scène internationale et le chanteur franco-espagnol Nilda Fernandez.

Achinoam Nini, plus connue sous le nom de Noa, n'a que 2 ans quand ses parents d'origine yéménite migrent à New York. Ambassadrice d'Israël à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, elle s'engage avec passion et sensibilité dans la musique en publiant plus de 15 albums. Mais aussi en véhiculant dialogue et paix entre Israël et Palestine. Révélé à la fin des années 80 par le titre *Madrid Madrid*, Nilda Fernandez, personnage atypique et anti-star, a vite affiché sa double culture franco-espagnole. Au cours des années, il a exploré des univers musicaux différents qui l'ont porté du Québec à l'Amérique du Sud. Il revient avec un répertoire rock aux côtés de Ze Gang, de jeunes musiciens rendant sa voix encore plus ardente.

Jeudi 17 mai, à 20h

Tarifs: de 28 à 33 €



À VOS AGENDAS !

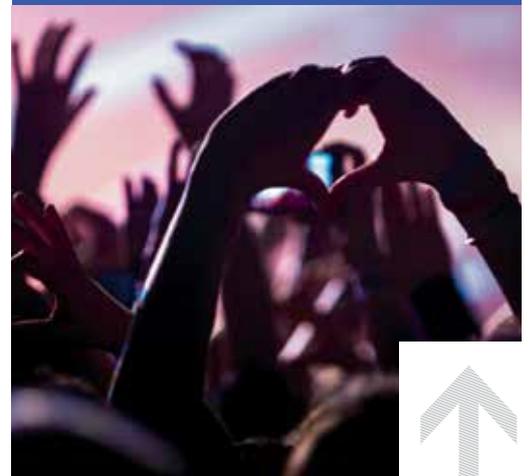


Présentation de la saison
2018/2019

Ouverture des abonnements
à l'issue de la présentation.

Jeudi 31 mai, à 18h30

Entrée libre



Bibliothèque municipale

POUR LES ENFANTS

Séances de lecture **BÉBÉ BOUQUINE**

(jusqu'à 3 ans*)

Samedi 19 mai, de 10h15 à 10h45
Mercredi 13 juin, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite
(un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)

L'HEURE DU CONTE

(3-6 ans*)

Mercredi 16 mai, à 16h
Entrée libre

L'APPLI DU MOIS

(Enfants à partir de 5 ans*,
parents et grands-parents bienvenus)

Présentation d'une application
dans la salle de l'heure du conte

Samedi 26 mai, de 10h30 à 12h30
Entrée libre

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

POUR LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS

BULLES SONORES POUR OREILLES CURIUSES

Thème de la séance : le jazz, comment
l'aborder ?

Vendredi 18 mai, de 17h30 à 18h30

Sur inscription gratuite

POUR LES ADULTES

Rencontre avec **MARGRIET DE MOOR**

Cette rencontre avec l'auteure Margriet de Moore (Pays-Bas) vous est proposée dans le cadre des Assises internationales du roman 2018, un événement conçu et produit par La Villa Gillet, en partenariat avec Le Monde et France Inter. Figure de la littérature néerlandaise, Margriet de Moore a étudié le piano et le chant avant de se tourner vers l'écriture. *Au premier regard* (Grasset, 2018) est le récit d'une acceptation. La voix d'une femme qui essaie de faire la paix avec son passé, afin de faire cohabiter le souvenir d'un grand amour et le besoin d'avancer.



© Foley

Judi 24 mai, à 19h
Inscription gratuite conseillée

mini-conférences informatiques **POINT D'@CCÈS**

Thème : mes vidéos sur Internet

Vendredi 25 mai, de 18h à 19h30

Sur inscription gratuite au 2^e étage
de la bibliothèque municipale

HISTOIRES D'EN PARLER

Thème : les Assises internationales du roman

Samedi 26 mai, de 10h15 à 12h15
Entrée libre

POUR TOUS

EXPOSITION « ÊTRE CITOYEN ET SOLIDAIRE »

Comme chaque année, le secteur jeunesse de la bibliothèque municipale est à l'initiative d'un projet en direction des écoles de Caluire et Cuire. Cette année, 23 classes (579 élèves) de cycle 3 ont travaillé sur le thème « La citoyenneté et les valeurs de la République » autour d'un jeu de l'oie de la citoyenneté. Pour compléter l'exposition en 10 panneaux, les réalisations des classes seront présentées, pour le plus grand plaisir des enfants, de leurs enseignants, mais aussi des usagers de la bibliothèque.

**Du jeudi 26 avril
au mercredi 23 mai 2018**
Rez-de chaussée de la bibliothèque,
entrée libre aux horaires d'ouverture

Bibliothèque municipale

Place du Docteur Dugoujon 0478 98 81 00
bibliotheque@ville-caluire.fr
bm.ville-caluire.fr

HORAIRES :

le mardi, jeudi et vendredi, de 15h à 19h ;
Le mercredi, de 10h à 12h et
de 14h à 19h ; Le samedi, de 10h à 16h.



Les élus à votre rencontre

Un samedi par mois, le maire et les élus du Conseil municipal vous donnent rendez-vous pour des rencontres informelles et conviviales au cours desquelles vous pouvez bavarder et échanger librement avec eux.

Prochaine rencontre

Samedi 26 mai, de 9h30 à 11h30
Place Gutenberg

Conférences

LES JARDINS OUVRIERS ET LES JARDINS FAMILIAUX À CALUIRE ET CUIRE

Cette conférence, proposée par l'association Histoire et patrimoine de Caluire et Cuire, sera animée par Pierre Ferraro. Ancienne commune maraîchère de l'agglomération lyonnaise, notre ville s'évertue à pérenniser son patrimoine par le maraîchage et le travail de la terre. La volonté est réelle de maintenir et faire perdurer les espaces potagers de notre ville : les jardins ouvriers, créés en 1930 et les jardins familiaux, créés fin des années 1990. Un univers potager insolite où l'aspect familial et convivial est de rigueur.

Jeudi 24 mai, à 18h

Salle du conseil • Hôtel de Ville : place du docteur Frédéric Dugoujon
Entrée libre et gratuite

LE CINÉMA ITALIEN DE DINO RISI

Une conférence proposée par le comité de jumelage et animée par Mauro Cos.

Jeudi 17 mai, à 18h30

Salle du conseil • Hôtel de Ville : place du docteur Frédéric Dugoujon
Entrée libre et gratuite



Fête

FÊTE DES VOISINS

Cette année, la fête des voisins aura lieu le vendredi 25 mai. La Ville de Caluire et Cuire vous accompagne et vous aide à organiser votre fête des voisins. Venez chercher en mairie de quoi la préparer (flyers, tee-shirts, verres, nappes...).

Vendredi 25 mai

Plus d'info au 04 78 98 81 41

Sport

MATINÉE FITNESS

L'association C Fit'nSport vous propose une séance de Zumba et une séance de fitness gratuites! D'une durée de quarante-cinq minutes, ces cours sont accessibles à tous ! Venez entre amis ou en famille !

Samedi 27 mai, de 10h à 11h30

Esplanade de l'Hôtel de Ville • Accès libre



LE MÉMORIAL JEAN MOULIN

Horaires d'ouverture :

- Groupes : les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et les jeudis, de 14h à 17h (réservation obligatoire).
- Individuels : les jeudis, à 9h, 10h, 11h et 12h, et les samedis, à 13h, 14h, 15h et 16h (réservation conseillée).
- Et du lundi au samedi pendant les vacances scolaires sur réservation.
- Visites guidées d'une durée d'une heure.

Tarifs :

- Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.
- 2 € pour les adultes non caluirards.

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, le Mémorial Jean Moulin sera exceptionnellement ouvert au public le matin, de 10h à 12h30.

Ce jour-là, l'entrée sera gratuite et les visites seront libres et sans réservation.

Dans la limite de capacité d'accueil du Mémorial (19 personnes maximum à la fois).

Mémorial Jean Moulin

place Gouailhardou

Renseignements et réservations :

04 78 98 85 26 ou memorialjeanmoulin@ville-caluire.fr





Vos serruriers à Caluire

Proximité et rapidité
Travaux traditionnels
Vitrerie - fenêtre RGE
Dépannage ouverture de porte du lundi au vendredi
Volet roulant, rideau métallique
Portail simple ou automatique
Entretien, rénovation, réparation pour régies d'immeubles

Franck Devillers 06 13 22 81 81
Bruno Bourret 06 13 23 48 57



33 avenue général Leclerc 69300 Caluire et Cuire

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

Dépannage - Installation - Formation



@llegro

Guillaume Bonjean

06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÉMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

PIERRE LUBRANO di DIEGO est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

Les chaussures de Marggot



Chaussures pour enfants

Du **MARDI** au **SAMEDI**
de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H00
56 rue Jean Moulin - 69300 Caluire et Cuire
04 78 98 85 52

Rencontrez le maire!

Prochaines permanences municipales

Les lundis 14 et 28 mai, à partir de 17h

Prochains rendez-vous Les élus à votre rencontre

Samedi 26 mai, de 9h30 à 11h30

Place Gutenberg (Montessuy)

Horaires des services municipaux

HÔTEL DE VILLE DE CALUIRE ET CUIRE

Place du Docteur Frédéric Dugoujon

BP 79 — 69642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

04 78 98 80 80 — mairie@ville-caluire.fr

Site internet: www.ville-caluire.fr

Horaires d'accueil du public:

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
et le samedi (état civil uniquement), de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville: Place du Docteur Dugoujon

04 78 98 81 47

Si l'équipage n'est pas disponible, composez le 17.

→ **Secrétariat:**

Du lundi au vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Place du Docteur Dugoujon

Horaires: mardi, jeudi et vendredi: de 15h à 19h/
mercredi: de 10h à 12h et de 14h à 19h/samedi:
de 10h à 16h.

CCAS

Hôtel de Ville: place du Docteur Dugoujon

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 8h30-12h15/
13h30-17h. Jeudi: 8h30-12h15/15h-17h.

LUDOTHÈQUE MUNICIPALE

19, montée des Forts

Horaires:

Hors vacances scolaires:

les mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 18h30.

Le mercredi, de 8h30 à 11h. Le samedi, de 9h à 12h.

04 72 07 48 85

ludotheque@ville-caluire.fr

PISCINE MUNICIPALE

310, avenue Élie Vignal

04 37 26 00 20

Pour plus d'informations (horaires, tarifs...),
rendez-vous sur www.ville-caluire.fr

Infos pratiques

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale
de garde: 16, quai Général Sarrail — 69006 Lyon
04 72 33 00 33.

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde:
composez le **n° 3237** sur votre téléphone
(0,34 cts la minute depuis un poste fixe)
ou rendez-vous sur le **www.3237.fr**

DÉCHÈTERIE IMPASSE DES LIÈVRES

→ **Horaires d'été**

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi:

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le samedi: de 8h30 à 18h30.

Le dimanche: de 9h à 12h.

Fermeture les jours fériés.

*Attention, les encombrants doivent désormais
être déposés à la déchèterie.*

→ **Horaires de la donnerie:**

Du lundi au samedi:

Du 1^{er} novembre au 31 mars: 9h à 12h

Du 1^{er} avril au 31 octobre: de 8h30 à 12h

SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les
parties communes des immeubles ou à leurs abords:
Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits
dénoncés, leur localisation précise, le nombre
d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important: si
vous ne souhaitez pas que les policiers entrent
en contact avec vous lors de l'intervention,
n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

PERMANENCES

Avocat-conseil, conciliateur, notaire:

Sur rendez-vous: 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts:

1, rue Claude Baudrand — 04 72 10 44 50

PAS

D'AUGMENTATION

DES TAUX

D'IMPOSITION

DEPUIS 15 ANS



Seules 4 autres villes dans tout le Rhône ou la Métropole de Lyon sont aussi vertueuses.